

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p.3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1893 - 12 novembre 2004 - prix : 1 €

Côte-d'Ivoire

Retrait

des

troupes

françaises
p. 3 et 7

**Fonction
publique**

**Les salaires
à la traîne**
p. 5

**Contre les
violences
faites
aux
femmes**
p. 2

Hausse du gaz
**Le cinéma
de Sarkozy**
p. 3

Yasser Arafat

**Le bilan
d'une politique**
p. 8



Sommaire

Leur société

- p 4 ■ Polynésie : le droit de choisir son gouvernement
 ■ Montée de la contestation
 ■ Guadeloupe : Michel Madassamy libéré
- p 5 ■ Fonction publique : salaires à la traîne
 ■ Marseille : la médecine scolaire manque de moyens
 ■ Mitterrand fils : chômeur de luxe
- p 6 ■ Angers, région : la gauche au secours de l'université catholique
 ■ Chirac à Nîmes : et l'insécurité sociale ?

Tribune

- p 6 ■ Le chaos en Côte-d'Ivoire a des racines hexagonales

Dans le monde

- p 7 ■ Côte-d'Ivoire : les mensonges du gouvernement
 ■ La rupture "tardive" du PS avec Gbagbo
- p 8 ■ Yasser Arafat : le bilan d'une politique
 ■ Brésil : sous Lula, pas touche à l'armée
- p 9 ■ Irak : l'attaque de Fallouja
 ■ États-Unis : Bush renforcé dans sa politique guerrière
- p 10 ■ Allemagne : le syndicat cède sans combat
 ■ 15 ans après le mur
- p 11 ■ Immigration clandestine : vers des camps de rétention
 ■ Chili : le président socialiste satisfait du chef des armées

Dans les entreprises

- p 12 ■ Clariant-Huningue : des réactions contre la chimie du profit
 ■ Alcatel : petits pots-de-vin, grosses affaires
 ■ Travail et santé : un constat sans appel
- p 13 ■ Wolber-Michelin Soissons (Aisne) : l'usine a fermé, mais Michelin devra payer... un jour
 ■ Peugeot-Citroën Aulnay : tous les ouvriers sont utiles
 ■ Renault-Flins : une tentative de licenciement déjouée
- p 14 ■ Darty-Olivet (Loiret) : en grève pour les salaires
 ■ Carrefour-Le Merlan-Marseille : un militant menacé de licenciement
 ■ Vatech JST Lyon : après les licenciements, les heures supplémentaires
 ■ Longwy : sois chômeur et tais-toi
- p 15 ■ La Poste : offensive contre les employés, des syndicats signent un quitus à la direction
 ■ Hôtel-Dieu (Hospices Civils de Lyon) : mobilisation du personnel

• Violences faites aux femmes

Des chiffres terrifiants

On se souvient, de la mort de Marie Trintignant en août 2003, tuée sous les coups de son compagnon. Ce meurtre avait fait la Une des journaux. Mais l'été dernier, entre les mois de juillet et août, bien qu'on n'en ait guère entendu parler, ce sont... 29 femmes qui ont été tuées par leur conjoint !

Et chaque année, ce sont dix pour cent des femmes une femme sur dix ! qui sont victimes de violences conjugales. Des violences qui ne s'exercent pas, comme on pourrait l'imaginer, uniquement à l'encontre des femmes des milieux les plus pau-

vres et les moins cultivés mais, comme l'a montré la mort de Marie Trintignant, dans tous les milieux sociaux.

Ces chiffres, aussi terrifiants qu'ils soient, ne sont finalement pas étonnants. Ce n'est pas uniquement parce que les hommes sont, globalement, physiquement plus forts que, dans certains couples, ils exercent leur domination par la violence. Qu'elle soit verbale, psychologique ou physique, cette violence n'est que le prolongement au sein du couple de l'oppression des femmes que la société tolère. Les lois sur la parité hommes-femmes et les discours sur

l'égalité des sexes sont loin d'avoir mis un terme aux inégalités que les femmes subissent dans leur vie professionnelle, dans la vie politique et dans tous les aspects de la vie sociale. Les violences faites aux femmes ne sont pas uniquement conjugales. Elles se produisent tous les jours à l'atelier ou au bureau dans la bouche des petits mâles imbéciles, à la fin du mois sur la feuille de paye, dans la rue, le métro et les magazines, sous forme de publicités où on vend le corps des femmes comme de la viande, et aussi dans les blagues misogynes dont on sourit.

Sophie GARGAN

Tout cela ne doit pas se passer dans le silence. C'est pourquoi le Collectif National pour les Droits des Femmes appelle à une manifestation nationale samedi 27 novembre à Paris.

Lutte Ouvrière appelle à cette manifestation qui partira samedi 27 novembre, à 14h30, place de la Bastille

En région parisienne, le Collectif National pour les Droits des Femmes appelle également à une journée de témoignages et d'actions, dimanche 21 novembre à 14h. « 6 heures contre les violences faites aux femmes », à l'Espace Reuilly, 21 rue Hénard, 75012 Paris, avec en concert : Cria Cuervos, Dihya et Leva. Entrée : 5 euros (3 euros pour les chômeurs et les étudiants).

• Calais

Les demandeurs d'asile sont toujours là

Des réfugiés et des habitants qui les soutiennent ont manifesté à Calais, le jour anniversaire de la décision de Sarkozy de fermer le centre de Sangatte, il y a deux ans.

On a fermé ce centre, on l'a démolé depuis, mais le problème demeure intact. Sarkozy et le gouvernement prétendaient faire disparaître du paysage les clandestins, à défaut de régler leur problème. Mais il n'en est rien. Dorénavant, et avec des difficultés accrues, les immigrés clandestins tentent toujours de rejoindre l'Angleterre.

Selon les associations d'aide, hommes, femmes avec

leurs bébés, mineurs, sont des centaines à errer dans la région de Calais et dans d'autres ports de la Manche.

Ces immigrés en transit sont livrés à la misère et à la crainte permanente de la police, à la merci des gangs de passeurs. À Calais, la Croix-Rouge n'est plus présente, et les réfugiés ne peuvent compter que sur l'aide d'autres associations caritatives.

Fin octobre, deux réfugiés sont morts et un autre a été gravement blessé. L'un a été assassiné alors qu'on voulait le voler. Deux ont voulu fuir en traversant l'autoroute à la vue de la police, l'un en est mort.

On pourra dresser toujours

davantage de barrières, mettre en place des contrôles plus nombreux : rien n'empêchera ceux qui connaissent la misère de tenter de la fuir en rejoignant les pays les plus riches de la planète. Au fond, le gouvernement n'est pas dupe et

sait qu'il ne peut pas grand-chose à cela, d'autant plus qu'il ne s'en soucie nullement. Alors, profitant du silence, il se contente de multiplier les entraves pour ceux qui cherchent refuge.

Michel ROCCO

Fête de Lutte Ouvrière Grenoble
 dimanche 14 novembre
 à partir de 11 h 30
 Salle polyvalente «Le Prisme»
 à Seyssins

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE
B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org

E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron

6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron

153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 150 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque. Le total annuel des dons est limité à 7 500 euros par personne physique.

| ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE | LUTTE OUVRIÈRE | | LUTTE DE CLASSE |
|---|----------------|--------|-------------------|
| | 1 an | 6 mois | (1 an soit 10 N°) |
| France, DOM-TOM | 35 € | 18 € | 15 € |
| DOM-TOM, par avion | 50 € | 25 € | 21 € |
| Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada | 60 € | 30 € | 15 € |
| Asie Océanie autre Amérique | 75 € | 38 € | 26 € |
| Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire) | 90 € | 45 € | 32 € |

Envois sous pli fermé : tarif sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :
 PRÉNOM :
 ADRESSE :
 CODE POSTAL et VILLE :
 COMPLÉMENT D'ADRESSE :

Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de
 (rayer la mention inutile).
 Ci-joint la somme de :

Règlement :
 par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,
 par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 8 novembre 2004



Retrait de l'armée française de Côte-d'Ivoire !

Au temps de l'empire colonial français, la Côte-d'Ivoire était une colonie modèle. Grand producteur de cacao et de café, le pays rapportait gros. Pas à la population, à part une petite couche d'autochtones, mais à ceux, Français en particulier, qui savaient faire fortune dans les colonies ! Et surtout aux groupes capitalistes français qui contrôlent le transport maritime, le port, le grand commerce et les banques.

Abidjan, de modeste capitale de la Côte-d'Ivoire, devint le centre économique de toute cette partie de l'Afrique, jusqu'au Burkina et au Mali, d'où on fit venir des ouvriers pour les plantations comme pour les docks et les chantiers.

Ce qu'on a appelé le miracle économique ivoirien s'est prolongé après la décolonisation. Le premier chef de l'État ivoirien indépendant, Houphouët-Boigny, ex-ministre de plusieurs gouvernements français, a gouverné le pays pendant trente ans d'une main de fer, enrichissant sa famille et son clan, mais surtout protégeant les grands intérêts français. Il pouvait compter en contrepartie sur l'appui de Paris et sur la présence de l'armée française.

Mais pendant que poussaient les buildings dans les quartiers d'affaires et les villas dans les quartiers résidentiels, où se mêlent classe dirigeante locale et cadres de grandes sociétés, poussaient aussi d'immenses bidonvilles, sans équipements, sans hygiène, où s'agglutinaient des centaines de milliers de travailleurs, de chômeurs, originaires de toutes les régions du pays comme des pays avoisinants.

Les habitants de ces immenses bidonvilles n'ont jamais profité du miracle économique. Ils ont pourtant subi les conséquences de la fin de celui-ci. Et ces conséquences n'étaient pas que matérielles.

À la mort du vieux dictateur Houphouët-Boigny, s'est déclenchée une guerre de succession qui, depuis plus de dix ans, ravage la Côte-d'Ivoire. Une guerre de succession dont les antagonistes ont cherché à se faire une popularité en développant une démagogie xénophobe, visant

les immigrés mais aussi les ethnies du nord du pays.

La France s'est fort bien accommodée de ce climat tant que le chef d'État en place préservait les intérêts français. Mais, de coup d'État en élection truquée, les antagonismes ethnistes attisés par les dirigeants ont fait éclater en deux l'État lui-même. Une partie de l'armée a fait sécession et contrôle le nord du pays, pendant que le gouvernement officiel, celui de Gbagbo, contrôlait, avec le soutien de la France, la partie méridionale, la plus riche en ressources, celle aussi où se trouve Abidjan.

C'est à l'occasion d'une tentative de l'armée gouvernementale de reconquérir le Nord que ses avions ont bombardé une base des forces d'interposition françaises. La riposte de Chirac a fait éclater la haine accumulée contre la présence française. En laissant ses milices manifester contre cette présence, Gbagbo ne fait que spéculer sur les sentiments de la population. Ce n'est qu'un chantage pour que Paris le soutienne plus qu'il ne le fait. Mais les sentiments sur lesquels il spéculé sont réels.

L'armée française essaie d'attribuer un caractère humanitaire à son intervention. Mais son déploiement ne fait que jeter de l'huile sur le feu, tant il est visible que ce ne sont pas les intérêts de la population qui la guident.

Les troupes françaises rétabliront, peut-être, à Abidjan, pour quelque temps, un calme apparent. Elles ne protégeront pas la population originaire du Nord, du Burkina ou du Mali contre la violence xénophobe des milices du gouvernement Gbagbo – elles ne le prétendent même pas. En revanche, chaque mort qu'elles feront aggravera les sentiments contre la France. Les 15 000 résidents français, cadres des grandes sociétés, commerçants divers, ceux qui en tout cas n'ont pas les moyens de partir, paieront peut-être les pots cassés. Bolloré, Bouygues et quelques autres continueront à prélever du profit sur un pays qui s'appauvrit.

L'armée française ne fait rien d'autre en Côte-d'Ivoire, comme dans les autres ex-colonies françaises en Afrique, que semer la haine.

Arlette LAGUILLER

• Prix du gaz

Le cinéma sarkozien

Après son numéro auprès de la grande distribution, Sarkozy persévère. Lui qui louche sur le fauteuil de président de Chirac, aimerait bien passer aux yeux des électeurs pour un adversaire de la vie chère. Il a donc déclaré « extravagante » l'idée d'une hausse de 8,2 % du prix du gaz, montant de la hausse proposée par les services de Gaz de France (il avait été même question de 10 % pendant un temps). Après quoi, en déplacement à Saint-Nazaire vendredi 5 novembre, il a annoncé que sa proposition d'augmenter le gaz de 3,8 % entrerait en application. Et voilà que Sarkozy réussit à faire passer une augmentation près de deux fois plus importante que l'inflation comme un cadeau aux consommateurs ! Et il espère que les

électeurs retiendront ainsi qu'il a fait baisser la note.

Mais Sarkozy a aussi indiqué qu'il souhaiterait que dans l'avenir le prix du gaz augmente régulièrement, pour ne plus connaître d'à-coups brusques, comme c'est le cas actuellement du fait de l'indexation sur l'évolution du cours du pétrole (l'an dernier, le prix du gaz avait baissé de 8 %... après avoir beaucoup augmenté les années précédentes). Augmenter les prix lentement mais régulièrement, ce serait surtout garantir l'augmentation des prix !

Ce serait, bien sûr, une façon de rendre caduque une indexation qui date de l'époque des « chocs pétroliers » où, du fait des fortes hausses du pétrole, États producteurs et trusts pétroliers voulaient

empêcher que les consommateurs n'abandonnent le pétrole pour le gaz, et qui n'a pas de justification technique. Mais, du point de vue des consommateurs, remplacer l'indexation par des hausses régulières, ce n'est pas cela qui rendra la vie moins chère !

Les sondages n'ont pas grande valeur, mais on pouvait sourire en lisant celui publié mardi 9 novembre et consacré au « bilan » de ministre de Sarkozy. Il en ressortait que son action était considérée comme « plutôt un échec » : à 59 % pour la croissance économique, à 71 % pour l'emploi et même à 74 % pour le pouvoir d'achat. Comme quoi il ne suffit sans doute pas de gesticuler pour convaincre.

Jacques FONTENOY

La prochaine réunion du
CERCLE LÉON TROTSKY
aura pour thème :

Les États-Unis après l'élection présidentielle du 2 novembre

Vendredi 19 novembre à 20 h 30

Théâtre de la Mutualité

24, rue Saint-Victor à PARIS 5^e
(Métro : Maubert-Mutualité)

Participation aux frais : 3 euros

• Polynésie

Le droit de choisir son gouvernement

La tentative, appuyée sinon pilotée par le gouvernement français et Chirac, de remettre en cause le vote de la majorité de la population de Polynésie du printemps dernier, qui avait porté à la présidence du territoire l'indépendantiste Oscar Temaru, est peut-être en voie de capoter, grâce à la mobilisation de cette même population.

Depuis des semaines une grande partie de la population de la Polynésie française est mobilisée pour s'opposer à la tentative de destitution d'Oscar Temaru, sorti vainqueur des dernières élections du 23 mai 2004. Cette victoire mettait fin au règne quasi continu depuis vingt ans de Gaston Flosse, aujourd'hui affilié à l'UMP, mais plus fondamentalement porte-parole attitré des intérêts coloniaux de la métropole française. L'opposition à ce régime donna naissance pour les dernières élections à une coalition, l'UPLD, autour de la formation indépendantiste d'Oscar Temaru. Elle recueillit 55 % des voix, contre 45 % aux forces politiques alliées à Gaston Flosse.

Ni Flosse ni le gouvernement n'acceptèrent cette victoire des indépendantistes, même si les pouvoirs qui leur étaient ainsi octroyés, au travers des institutions locales,

étaient bien limités. Le gouvernement ne voulait manifestement pas perdre si peu que ce soit le contrôle sur cette colonie, qui est un des derniers restes de l'empire colonial français, et qui a encore pour l'État français une importance stratégique dans le Pacifique. Même si les essais nucléaires ont pris fin, depuis quelques années, en Polynésie, celle-ci constitue toujours une base militaire qui permet à l'impérialisme français d'avoir un pied dans cette région du monde. Pour écarter le nouvel exécutif, ses adversaires s'employèrent à soudoyer des élus, préparant une sorte de coup d'État institutionnel visant à renverser Temaru. C'est ce qui fut fait le 9 octobre à l'aide d'une « motion de censure » votée grâce à la défection d'un membre de la liste de Temaru.

Mais ni les indépendantistes ni la population n'acceptèrent d'entériner ce que le gouvernement appelait benoîtement ici « le jeu normal des institutions ».

Le 16 octobre entre vingt et trente mille manifestants, soit 10 % de l'ensemble de la population de l'archipel, défilèrent à Papeete, capitale du territoire, en exigeant la tenue de nouvelles élections.

Les dirigeants indépendantistes n'ont pas cédé la place aux hommes de Gaston Flosse.

Ils ont occupé la présidence et d'autres bâtiments officiels, avec suffisamment de soutien dans la population pour que les forces de police ne songent pas à les en déloger. Et mercredi 3 novembre, un syndicat indépendantiste lançait parallèlement un appel à la grève générale illimitée à partir du lundi 7 novembre pour obtenir du patronat local les augmentations de salaires revendiquées. Ce contexte de mobilisation n'est certainement pas étranger au changement d'attitude du gouvernement. Les 3 et 4 novembre, on a assisté à un retournement de Chirac et de son gouvernement. La délégation indépendantiste présente à Paris, snobée jusque-là, a été d'un coup invitée à rencontrer le porte-parole de Chirac, le président de l'Assemblée nationale et la ministre de tutelle. Et le gouvernement envisage dorénavant ce qu'il refusait catégoriquement jusqu'ici, la dissolution de l'actuelle assemblée et l'organisation de nouvelles élections.

Il reste à vérifier la réalité de ce recul et la confirmation de la tenue de nouvelles élections. On peut encore assister à bien des volte-face, le gouvernement ayant déclaré qu'il attendait pour arrêter sa décision finale l'arrêt du Conseil d'État, concernant l'invalidation des dernières élections générales du



Lors de la grande manifestation du 16 octobre 2004.

23 mai dernier. Mais quelles que soient les péripéties à venir, les travailleurs ne peuvent être que solidaires de la population

polynésienne qui revendique le droit de choisir librement les élus qu'elle souhaite avoir.

Paul SOREL

La montée régulière de la contestation

Depuis vingt ans, le mouvement indépendantiste, et son principal mouvement, Serviteur du peuple, a régulièrement pris de l'importance, jusqu'aux dernières élections. Ces dirigeants n'ont rien de socialiste. Ils ne représentent pas un danger sérieux pour l'impérialisme français, et ils sont prêts à collaborer avec lui dans le futur s'ils dirigent le territoire. Mais ils se présentent en adversaires de la situation coloniale de la Polynésie.

Ce que revendiquent aujourd'hui Oscar Temaru et son mouvement, c'est l'octroi d'un statut d'indépendance associée, tel que celui qui a été élaboré pour la Nouvelle-Calédonie en 1988, et qui se met progressivement en place. Il a

demandé pendant les quelques mois de sa présidence à faire inscrire officiellement la Polynésie sur la liste des pays à décoloniser et il a fait inscrire celle-ci comme membre associé au Forum du Pacifique, qui regroupe autour de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie les petits États du Pacifique Sud, dans la perspective, une fois constitué en tant qu'État, de pouvoir y adhérer de plein droit.

La revendication de cette collaboration avec les autres États de la région n'est sans doute pas ce qui plaît le plus à l'État français, soucieux de préserver sa chasse gardée dans le Pacifique.

P. S.

• Guadeloupe

Michel Madassamy libéré

En Guadeloupe, Michel Madassamy, l'un des dirigeants du syndicat nationaliste UGTG, condamné à plusieurs mois de prison ferme pour des faits relatifs à des manifestations et à des conflits du travail, et incarcéré depuis le 4 octobre, a été libéré. Sa peine a été suspendue pour deux mois pour raisons de santé (il avait entamé une grève de la faim depuis son incarcération et, vu son état, il avait été récemment transféré dans une chambre carcérale au CHU de Pointe-à-Pitre). Le procureur a refusé de faire appel du jugement.

C'est une victoire, un succès de la mobilisation et de la détermination de tous ceux qui réclamaient sa libération, et qui

plus généralement dénoncent la répression judiciaire qui, dans l'île, s'attaque de plus en plus aux militants syndicalistes et aux travailleurs combattifs. Plusieurs d'entre eux ont ainsi été récemment condamnés à des peines de prison (avec ou sans sursis) et à de très fortes amendes (plusieurs milliers d'euros à chaque fois).

Vendredi 5 novembre, deux mille personnes, en grande majorité des travailleurs, avaient défilé dans les rues de Pointe-à-Pitre en attente du jugement de Madassamy. La veille, devant le siège de l'UGTG, un meeting avait rassemblé au moins 500 personnes. Et les grèves s'étendaient. Les travailleurs CGTG de la banane, en grève du 24 août au 26 octobre, avaient

donné l'exemple. Les municipalités, le port étaient bloqués ainsi que la Colas, Bata. Les travailleurs des entreprises comme Renault, les hôtels, l'ANPE et de nombreux autres se sont mis en grève jeudi 4 et vendredi 5 novembre à l'appel de l'UGTG.

Quinze jours avant, une émeute avait éclaté à Pointe-à-Pitre à l'issue d'une manifestation pour réclamer la libération de Madassamy. La colère des militants, des travailleurs, des jeunes s'était exprimée violemment dans la rue après les provocations policières et face à ce qu'ils ressentaient comme une profonde injustice faite à Madassamy, très déterminé dans sa grève de la faim. Il est sûr que si Madassamy n'avait pas été libéré, la colère aurait de

nouveau explosé dans les rues de Pointe-à-Pitre et les conséquences auraient pu en être très lourdes.

La libération de Madassamy est la preuve vivante qu'avec une détermination sans faille, une mobilisation générale, la menace d'un blocage général de l'économie, il est possible de faire reculer la justice et le pouvoir. Il est aussi possible de faire reculer les patrons, car dans de nombreuses entreprises les travailleurs ayant démarré la grève pour Madassamy ont aussi posé leurs propres revendications et ont obtenu ou obtiendront satisfaction. C'est le cas aux Ciments Antillais, à la ferme de Campêche. Ce sera le cas à la Colas, sur le port de Jarry,

dans les municipalités.

La lutte doit continuer pour obtenir la libération des cinq travailleurs et jeunes condamnés à des peines allant de un à quatre mois de prison et des trois mis en détention préventive suite à l'émeute du 23 octobre, la libération définitive de Madassamy, l'arrêt des poursuites contre tous les militants syndicaux par la justice, l'annulation des amendes énormes auxquels sont condamnés la CGTG et l'UGTG, l'arrêt de toute interpellation ou poursuite à l'encontre de Jean-Marie Nomertin, secrétaire général de la CGTG qui a été détenu pendant une journée à la gendarmerie de Capesterre le jeudi 4 novembre !

Correspondant local

• Fonction publique

Salaires à la traîne

Le ministre de la Fonction publique, Renaud Dutreil, a reçu lundi 8 novembre les sept fédérations syndicales de fonctionnaires pour un « rendez-vous salarial ». Mais s'il veut bien discuter des salaires des fonctionnaires, il n'a pas pour autant l'intention de les revaloriser.

Selon lui, en quatre ans, leurs salaires moyens ont augmenté de 3 % à 4 % par an, ce qui, compte tenu de l'inflation, aurait entraîné une augmentation moyenne de leur pouvoir d'achat de 1,3 % à 2,3 % chaque année. C'est en se basant sur les mêmes données qu'en 2003 le ministre de la Fonction publique n'avait accordé aucune augmentation générale des salaires aux fonctionnaires, et seulement 0,5 % en 2004.

Sauf qu'en l'occurrence, « moyen » ne veut rien dire quand on parle des salaires. Dans la Fonction publique, ils évoluent à l'ancienneté : avec le vieillissement, de plus en plus d'agents se retrouvent dans les derniers échelons, ce qui a pour conséquence d'augmenter la masse salariale, donc la « moyenne » des salaires. Mais il faut attendre un certain nombre d'années (et de plus en plus d'années avec l'ancienneté) pour un changement d'échelon qui, de toute façon, ne concerne à chaque fois qu'une minorité de fonctionnaires. Sans parler de tous ceux qui, embauchés sous statut précaire comme les contractuels ou les vacataires, restent toujours au salaire de base, n'ayant jamais l'ancienneté nécessaire pour gravir ces échelons. En déduire qu'il y a eu une hausse du pouvoir d'achat de l'ensemble des fonctionnaires relève de l'escroquerie, alors que la hausse des prix, elle, pèse sur tous.

C'est oublier aussi qu'entre une minorité de hauts fonctionnaires qui ont un salaire confortable – auquel s'ajoutent diverses primes ou avantages – et les agents de catégorie D, tout en bas de l'échelle, qui sont payés au smic, il y a un monde qui ne peut être exprimé par une moyenne !

Comme l'ensemble des salariés, les fonctionnaires connaissent une baisse réelle de leur pouvoir d'achat et la plupart ne sont en rien les « privilégiés » que présente le gouvernement de façon mensongère.

Marianne LAMIRAL

• Marseille

La médecine scolaire manque de moyens et le gouvernement lui en retire encore !

Jusqu'à présent les médecins scolaires ne disposaient que de très faibles moyens pour surveiller, voire soigner les écoliers des familles pauvres. Mais le rapport Thélot sur l'éducation prévoit tout simplement de les supprimer.

Actuellement les médecins scolaires ont tous entre 20 à 40 établissements sur leur secteur, ce qui représente entre 4 000 et 10 000 élèves.

Dans le centre-ville de Marseille, par exemple, un médecin s'occupe d'un secteur de presque 5 000 élèves de familles très modestes, voire misérables.

En principe il doit voir tous les enfants de maternelle grande section, avant leur passage au cours préparatoire. Bien souvent, c'est la seule visite médicale que les enfants passent ; c'est là que peuvent être dépistés des problèmes de vision, d'audition, des troubles du langage, des déséquilibres de la colonne vertébrale... La difficulté ensuite est de les faire soigner, car pour les plus chanceux dont les parents bénéficient de la CMU, le budget pour les lunettes est limité et souvent insuffisant. Quant au coût d'une rééducation orthophonique pour ceux qui ont simplement la Sécurité sociale sans CMU, ni mutuelle, c'est quasiment inenvisageable.

C'est à l'école aussi que les enfants des nouveaux immigrants, souvent sans couverture sociale, passent leur première visite médicale et qu'on leur donne des conseils concernant la mise à jour de leurs vaccinations. Là on se retrouve confronté aux problèmes de manque de couverture sociale. Les familles sans papiers peuvent arriver à faire inscrire leur enfant à l'école mais elles cherchent ensuite à se faire oublier, donnent de fausses adresses, ou vivent dans des squats. Du coup les enfants ne peuvent pas être bien soignés et le disent, « *le dentiste c'est trop cher* ».

Depuis la rentrée de septembre déjà, plusieurs épidémies se sont déclarées, la gale découverte chez une petite fille a semé l'affolement. Mais aucun traitement de cette maladie n'est remboursé par la Sécurité sociale, et pour acheter le minimum, c'est-à-dire une lotion antiparasitaire et un spray désinfectant pour les coussins et les matelas, il faut déboursier 25 euros, et 50 en cas de famille

nombreuse, car il vaut mieux badigeonner tous les frères et sœurs préventivement. C'est hors de prix pour ces familles. De plus il faut laver le linge, les draps, les serviettes, à 60 degrés ou plus, ce qui pose aussi des problèmes dans ces appartements trop petits où le séchage du linge n'est pas évident.

La teigne, quant à elle, resurgit régulièrement. Les

parler. Elle était bien allée consulter une fois à l'hôpital, mais le service n'avait pas pu lui fixer un autre rendez-vous faute de place. Il faudrait multiplier les informations sur la sexualité et la contraception, sujet tabou dans bien des familles, mais le temps manque, tout comme le temps de parler des dangers du tabac, des drogues et de l'alcool.

Déjà l'an dernier, les crédits

scolaires transitent par la poste, ce qui est le cas aujourd'hui quand l'élève change d'établissement, leur suppression pure et simple est envisagée.

Le rapport Thélot propose la suppression de la médecine scolaire. La visite médicale des enfants de six ans serait faite par les médecins du Conseil général. Ce serait aux enseignants de dépister les problèmes de santé



Sur les « chères têtes blondes »... ou brunes, il risque d'y avoir de plus en plus de poux !

médicaments pour la soigner sont remboursés mais pas la désinfection du linge et de l'appartement.

« *Les poux sont de retour* » : dans la plupart des écoles maternelles et primaires cette affichette prévient les parents presque à longueur d'année et les instituteurs, inquiets, incitent les parents à les traiter au plus vite.

Mais aucun des traitements antipoux n'est remboursé par la Sécurité sociale, le coût d'une lotion, d'un shampoing et d'un spray désinfectant pour les coussins atteint un total de trente euros environ, qu'il faudrait déboursier plusieurs fois dans l'année car on n'arrive jamais à traiter toute une classe à la fois et les poux se portent bien !

Des maladies que l'on pourrait traiter facilement se propagent avec la misère, et pas des moindres. C'est ainsi qu'il n'est plus prévu de faire les tests confirmant que le BCG, contre la tuberculose, a bien pris.

Il n'est pas question d'ailleurs que la médecine scolaire se charge des vaccinations car elle n'a pas assez d'argent.

Une élève de 16 ans, au collège, enceinte, n'avait pas osé en

avaient été baissés. Il y avait moins d'heures de vacation de médecins et des postes de secrétaires médicales avaient été supprimés. Celles qui restent se retrouvent avec des milliers de dossiers médicaux à gérer.

Sous prétexte qu'il serait illégal que les dossiers médicaux

et les parents devraient faire appel à des médecins libéraux.

La suppression de la médecine scolaire serait donc un nouveau recul qui toucherait particulièrement les enfants des quartiers défavorisés.

Correspondant local

• Mitterrand fils Chômeur de luxe

Jean-Christophe, le fils aîné de François Mitterrand, a longtemps occupé un poste de chargé des affaires africaines à l'Élysée, qui lui a valu le sobriquet de « Papa-m'adit ». Ce brave garçon avait été reclassé en 1992 à la Générale des Eaux, avec un salaire mensuel de 100 000 francs.

Après la sortie de fonctions et la mort de papa, il se retrouva chômeur, nous dit-on. Pour arrondir ses maigres revenus, il se fit consultant, pour 50 000 F par mois. Il joua le rôle d'expert pour l'Afrique auprès de l'homme d'affaires et trafiquant d'armes Falcone. De 1997 à 2000, cela lui aurait rapporté

autour de 20 millions de francs.

À présent, il se déclare sans profession, obligé de loger chez sa maman et de vivre de la générosité familiale. Le fisc lui réclame 600 000 euros d'arriérés d'impôts. Il risque une lourde amende et une peine de vingt mois de prison avec sursis.

Difficile de se réinsérer, pour un chômeur plus tout jeune !

Enlevez quelques zéros aux salaires, aux indemnités, aux revenus des petits boulots, et vous n'avez plus le fils d'un ancien président au chômage, mais un chômeur ordinaire.

Vincent GELAS

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Le chaos en Côte d'Ivoire a des racines hexagonales

La Côte d'Ivoire est encore un peu plus près du chaos. Le 6 novembre l'aviation du président Gbagbo, après des raids aériens sur des villes du nord tenues par des rebelles ayant fait 11 morts, a bombardé un camp militaire français, tuant neuf soldats (et un civil américain), en blessant vingt-deux autres. En représailles Chirac a fait détruire l'ensemble des forces aériennes ivoiriennes c'est-à-dire au total deux avions et cinq hélicoptères de combat... À l'annonce de cette nouvelle, de violentes émeutes antifrancaises ont éclaté dans la capitale Abidjan. Des résidences de Français, mais aussi des opposants au régime en place, ont été pillées, des écoles brûlées. Les ripostes de l'armée de Chirac auraient aussi fait plusieurs morts parmi les émeutiers.

C'est une nouvelle étape d'un pourrissement qui dure depuis des années. Pourtant la Côte d'Ivoire est longtemps apparue comme un des pays les plus prospères des anciennes colonies françaises. Une des plus précieuses, au sens propre du terme, pour les anciens colonisateurs. Des trusts français comme Bolloré ont réalisé d'énormes profits sur des produits comme le cacao (dont la Côte d'Ivoire était première productrice mondiale) ou le café. Bien d'autres ont confortablement profité, comme le constructeur Bouygues, le pétrolier TotalFinElf, France Telecom et des centaines d'entreprises hexagonales exploitant directement des dizaines de milliers de travailleurs ivoiriens.

Mais si les soins des capitalistes ont permis de faire participer cette ex-colonie à la prospérité de la bourgeoisie française, ils n'ont pas pour autant développé une économie un tant soit peu solide en Côte d'Ivoire. À partir des années 1980, alors que les cours des matières premières s'effondraient, l'économie ivoirienne a commencé à couler.

Sur le terrain d'une misère croissante les dirigeants ivoiriens se sont lancés dans la culture d'une écoeurante démagogie raciste. Pour contenir et utiliser la colère des plus pauvres, la classe politique a cherché à dresser les exploités du sud du pays, majoritairement chrétiens, contre les populations originaires du nord du pays, réputées musulmanes. Ils ont inventé « l'ivoirité », une idéologie censée défendre

les « vrais Ivoiriens » contre les « étrangers ». Une absurdité d'autant plus grande que sur le continent africain les frontières ont été taillées en fonction des intérêts diplomatiques des colonisateurs, et renferment ou séparent les peuples de façon aléatoire... Mais ces fantasmes nationalistes ont eu des effets bien réels, et dramatiques. L'ethnisme a empoisonné les esprits, aboutissant à de véritables pogroms contre les Burkinabés et autres « étrangers ». À la fin 2002, une rébellion prétendant défendre les populations du nord a coupé la Côte d'Ivoire en deux. La guerre n'a pas réellement cessé depuis.

Avec ses 5 000 soldats et son armement lourd, l'État français prétend aujourd'hui, avec Raffarin, « militer pour la paix » et « éviter une guerre civile » provoquée par des politiciens inconscients.

Évidemment, l'impérialisme français se passerait bien de cette guerre qui perturbe ses affaires. C'est vrai aussi que les camps en présence en Côte d'Ivoire menant la politique du pire, cela embarrasse l'ancienne puissance coloniale. Mais l'État français prenant la pose du pacificateur, c'est une farce sinistre. Car les déportations de populations pour se procurer de la main d'œuvre dans les plantations, cela provient de l'ancien État colonial. Comme le fait de jouer sur les différences ethniques pour asseoir son pouvoir. Et le pourrissement de la société ivoirienne par le sous-développement dû au pillage et à l'exploitation, c'est encore bien le fait de l'impérialisme français.

La ministre française de la Défense Alliot-Marie peut donc déclarer qu'elle tient le président ivoirien pour « personnellement responsable du maintien de l'ordre public à Abidjan » : aussi criminelle que soit la politique de Gbagbo (qui est d'ailleurs un produit de la classe politique française), les responsabilités de l'impérialisme français dans les causes profondes de la décomposition de la Côte d'Ivoire sont autrement plus grandes.

Éditorial des bulletins d'entreprises l'Étincelle de la minorité du 8 novembre 2004

Convergences Révolutionnaires n° 35 (septembre-octobre 2004) - bimestriel publié par la Fraction
Dossier : Défendre les services publics ? Pourquoi ? Comment ?

Articles : Le seul référendum à préparer : dans la lutte, la rue, la grève – La cohésion sociale façon Peugeot-Citroën – Où en sont les intermittents du spectacle ? – Belgique, Allemagne : l'offensive anti-ouvrière à l'échelle de l'Europe – Venezuela : après le succès de Chavez au référendum..

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1 an : 9 € ; de soutien : 15 €) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Angers, région des Pays-de-la-Loire

La gauche aux commandes vole au secours de l'université catholique

La Catho (université catholique de l'Ouest) est une institution à Angers. Elle scolarise plusieurs milliers d'étudiants et fait concurrence à l'université d'État, proposant des formations en électronique, langues appliquées ou en sciences de l'éducation, pour ne citer que celles-là, que le public ne propose pas. Elle bénéficie de subventions en tout genre, de l'État (4,6 millions d'euros par an), de la région des Pays-de-la-Loire (4,4 millions d'euros en 15 ans pour les investissements), du département du Maine-et-Loire et de la ville d'Angers. Par ailleurs, les étudiants versent des frais de scolarité de l'ordre de 2 500 à 3 000 euros par an.

Précisons que la loi n'impose aucune obligation ni aucune interdiction aux collectivités locales pour le financement de l'enseignement privé supérieur. C'est uniquement dans le primaire et le secondaire qu'elles doivent financer le fonctionnement des établissements privés sous contrat, dont par ailleurs elles ne peuvent pas financer plus de 10 % des investissements.

Mais malgré cet arrosage tous azimuts, la Catho est en déficit au niveau de son fonctionnement. Il lui manquerait un million d'euros. Eh bien, qu'à cela ne tienne, les collectivités locales vont mettre la main au portefeuille pour sauver cette vénérable institution. Et ce qui n'est pas banal, pour la première fois, la région des Pays-de-la-Loire va verser une subvention de fonctionnement, alors que jusque-là la région (à majorité UMP et présidée par François Fillon) refusait de le faire. Elle estimait que son aide devait se limiter aux investissements, pour lesquels elle était d'ailleurs très généreuse.

C'est bien la nouvelle majorité « de gauche » de la région qui a décidé d'innover et de verser une confortable subvention de fonctionnement à la Catho pour l'aider à surmonter ses difficultés. Par ailleurs Jacques Auxiette, président de la région Pays-de-la-Loire et maire PS de la Roche-sur-Yon, annonce que la région renouvellera ses subventions d'investissement.

Cette attitude complaisante de la « gauche » vis-à-vis de l'enseignement catholique n'est pas une nouveauté. La mairie PS d'Angers finance largement,

au-delà des obligations légales, les écoles privées (en particulier les maternelles, qu'elle pourrait ne pas subventionner). Elle subventionne depuis longtemps la Catho. Et les conseillers généraux PS de Maine-et-Loire ont voté en 2001, comme un seul homme, les subventions pour les investissements « de sécurité » dans les collèges privés.

L'enseignement privé se porte bien dans l'Ouest, et en particulier en Anjou : plus de 70 communes n'ont pas d'écoles publiques. Depuis des années, les parents d'élèves de l'enseignement public réclament l'implantation d'un lycée public dans le sud-ouest du département, les Mauges. La région des Pays-de-la-Loire a toujours refusé cette implantation. Et la nouvelle majorité de « gauche » n'envisage toujours pas de construire ce lycée.

Pour parfaire le tableau, le syndicat CGT des personnels de la Catho se vante d'avoir contribué à convaincre la nouvelle majorité régionale de subventionner le déficit. Il revendique que les enseignants de la Catho soient payés par l'État et il se félicite de l'écoute exemplaire de la région : « *La région nous traite mieux que la droite* ». On ne lui pas fait dire. Cette position qui scandalise les militants anticléricaux ou plus simplement partisans de la laïcité de l'enseignement risque de provoquer des remous, y compris à l'intérieur de la CGT du département.

C'est l'université publique qui fait les frais de ce financement de l'université catholique de l'Ouest par les fonds publics. Seuls les enfants des milieux favorisés peuvent suivre les cours de la Catho (à 3 000 euros par an), ce qui revient à limiter l'offre de formation pour les étudiants de milieux populaires.

L'intérêt de la majorité de la population serait de réserver les financements publics au secteur public. L'attitude des partis de gauche des Pays-de-la-Loire est scandaleuse : il est vrai qu'ils sont des habitués de tous les reniements, y compris sur ce terrain de la laïcité qui fut pourtant longtemps leur cheval de bataille.

Correspondant local

• Chirac à Nîmes

Et l'insécurité sociale ?

Chirac a présenté à Nîmes le plan dit de prévention de la délinquance que le gouvernement veut faire adopter avant la fin de l'année.

Il reparle de « tolérance zéro », du fait qu'aucune infraction ne doit rester sans sanction...

Venant de l'ancien maire de Paris qui aurait déjà dû être entendu par la justice

dans diverses grosses affaires, s'il n'avait pas été protégé par son immunité de président de la République, cela fait sourire.

Pendant que les autorités montrent du doigt les petits délinquants, elles se gardent de dénoncer et surtout d'empêcher de nuire des délinquants bien pires : le patronat qui impose l'insécurité au travail à des millions de travailleurs.

• Côte-d'Ivoire

Les mensonges du gouvernement français

À en croire le Premier ministre Raffarin, la présence de l'armée française en Côte-d'Ivoire aurait pour principal objectif de défendre « l'état de droit » de ce pays. Et le ministre des Affaires étrangères, Michel Barnier, de renchérir en affirmant que « les forces françaises ont en particulier pour mission de sécuriser nos ressortissants ». Il ajoute : « En aucune façon, la France n'est là pour déstabiliser la Côte-d'Ivoire et ses institutions et prendre parti. Elle a avant tout le souci de préserver la légalité constitutionnelle. Il n'y a pas d'intention cachée. » Selon le gouvernement, la France, cette ancienne puissance coloniale, ne serait animée que de « bonnes intentions » en Côte-d'Ivoire et le renforcement de sa présence militaire aurait pour seul but d'éviter que ce pays d'Afrique de l'Ouest ne sombre dans le chaos et la guerre civile ! Mais c'est tout simplement un mensonge.

« Défendre l'état de droit » ?

L'un des mensonges les plus grossiers que le gouvernement répand depuis plusieurs jours est la « défense de l'état de droit » ivoirien par la France. Il est repris par l'ensemble des journaux télévisés et la presse écrite sans aucune retenue. Mais quel « état de droit », quelle « légalité constitutionnelle » faudrait-il défendre ? Depuis la colonisation, l'armée française n'a jamais quitté cette région de l'Afrique de l'Ouest. Depuis « l'indépendance », le gouvernement français a soutenu successivement tous les régimes, même les plus infâmes, à commencer par celui du dictateur Houphouët-Boigny qui a régné sans partage de 1960 à 1993. Celui-ci s'était même payé le luxe de n'avoir pas d'armée... puisque l'armée française était là ! Puis à la mort de ce dernier, l'impérialisme français a appuyé le régime corrompu de Konan Bédié, avant de soutenir celui, éphémère, du putschiste Robert Guéi. Comme il soutient aujourd'hui celui de Laurent Gbagbo, parvenu au pouvoir par des élections tru-

quées. Que le régime de ce dernier ait été inauguré par le massacre de Yopougon à Abidjan, que son parti le Front Populaire Ivoirien (FPI) ait enfourché le cheval de la pire xénophobie et que ses milices, les « Jeunes patriotes », assassinent impunément les travailleurs immigrés burkinabés, ne gêne pas le moins du monde l'impérialisme français. Celui-ci continue invariablement à faire le choix de soutenir militairement l'homme fort du moment.

La France ne serait pas là « pour prendre parti » entend-on encore. Il s'agit là encore d'un mensonge derrière lequel le gouvernement cherche à masquer sa politique impérialiste en Côte-d'Ivoire. Menacé par les forces rebelles qui marchaient sur Abidjan, le régime de Gbagbo a été sauvé de la débâcle par l'opération Licorne

stabiliser son pouvoir et de préserver sa domination sur la partie la plus riche du pays. Et il y a fort à parier que, durant les événements de ces derniers jours qui ont secoué la Côte-d'Ivoire, si l'armée gouvernementale ivoirienne avait pu reconquérir sans coup férir le nord du pays aux mains des rebelles, le gouvernement français aurait protesté pour la forme et apporté en définitive son appui au dictateur en place.

« Sécuriser les ressortissants français »

L'éternel mensonge que les dirigeants de l'impérialisme français ressortent pour justifier leurs basses besognes en Afrique est de devoir assurer la survie des ressortissants fran-

ces travaux publics, l'électricité et l'eau, de France Télécom dans la téléphonie, ou encore de Bolloré dans les transports, le coton et le caoutchouc, le café et le cacao, pillent l'économie ivoirienne depuis des décennies. On compte aujourd'hui dans ce pays près de 240 filiales de grandes entreprises françaises et 600 sociétés dont certaines appartiennent depuis plusieurs générations à des capitalistes français.

Au regard des masses travailleuses ivoiriennes qui survivent dans la plus grande pauvreté, entassées dans les bidonvilles de la capitale, ces expatriés, dont certains les exploitent directement, apparaissent comme des nantis et des privilégiés. Et chaque intervention de l'armée française, loin d'apaiser la situation, ne fait que l'aggraver, alimentant ainsi les frustrations et les sentiments antifrancsais et anticoloniaux d'une partie de la population ivoirienne qui sont bien réels. Et ces ressortissants qu'il s'agit, nous dit-on, de protéger risquent d'être les premières victimes de la politique de l'impérialisme français en Côte-d'Ivoire.

Troupes françaises hors de Côte-d'Ivoire !

Il faut toute l'hypocrisie et la morgue des Chirac-Raffarin, représentants de l'ancienne puissance coloniale, pour justifier ainsi la présence de l'armée française en Côte-d'Ivoire. Leurs propos ont au moins le mérite de souligner le rôle que l'impérialisme français s'octroie dans ce qu'il considère toujours comme son pré carré. En Côte-d'Ivoire il n'a pas d'autre but que de préserver les profits de ses grandes multinationales.

Ici en France, les travailleurs soucieux de se montrer solidaires des intérêts des différentes populations ivoiriennes, victimes des bandes armées qui s'affrontent pour le pouvoir et le pillage des richesses naturelles, ne peuvent qu'exiger le retrait immédiat des troupes françaises de la Côte-d'Ivoire. Il y en a assez de les voir, par leur présence en Afrique, tenter de prolonger un passé colonial qui n'a que trop duré.

René CYRILLE



qui compte aujourd'hui 5 200 hommes, appuyés par les quelque 6 000 casques bleus de l'Onuci. Appelées aussi « forces impartiales », les troupes françaises portent bien mal leur nom puisque, chargées de « sécuriser la ligne de cessez-le-feu », elles ont surtout pris position dans des endroits stratégiques (plantations, couloirs économiques, ports) pour défendre en priorité les intérêts des grandes sociétés françaises.

En intervenant militairement, la France a objectivement pris le parti de Laurent Gbagbo contre celui des rebelles. L'homme fort d'Abidjan lui apparaissait à l'époque comme le moins mauvais choix pour préserver les intérêts de ses multinationales. Et même si elle n'a pu empêcher la partition de la Côte-d'Ivoire en deux, elle a permis au dictateur ivoirien de

çais. Mais la crise en Côte-d'Ivoire dure depuis la mort d'Houphouët-Boigny. L'an dernier, suite à des émeutes antifrancsaises du même genre, il était déjà question de faire évacuer les expatriés. Cependant, 14 000 d'entre eux vivent encore en Côte-d'Ivoire, dont près de la moitié à Abidjan.

Il y a bien sûr les petits et moyens patrons, véritables colons, qui espèrent récupérer leurs biens dans les zones occupées par les forces rebelles. Ceux-là considèrent la Côte-d'Ivoire comme un Eldorado où il est facile de s'enrichir. Malgré la guerre civile, d'autres réalisent des profits juteux. Mais outre les bi-nationaux, une très grande partie de ces expatriés sont des cadres travaillant pour les grands trusts français. Ces trusts, à l'instar de Bouygues dans le bâtiment et

La rupture « tardive » du Parti Socialiste avec Laurent Gbagbo

Le Parti Socialiste prend enfin ses distances avec Laurent Gbagbo dont le parti, le Front Populaire Ivoirien (FPI) était membre de l'Internationale Socialiste. Il en aura fallu du temps aux dirigeants du PS pour se rendre compte que Laurent Gbagbo était un personnage vraiment « infréquentable ». On évite toutefois dans cette rupture de condamner trop ouvertement le président ivoirien, de rappeler trop brutalement qu'il était devenu un dictateur, raciste et assassin, opprimant son peuple. Et on évite surtout de rappeler qu'hier encore, il était bien en cour chez les dirigeants socialistes, voire on atténue ses responsabilités en affirmant qu'il n'est pas le seul responsable de la situation actuelle.

Ni le poison xénophobe, ni la haine raciale distillée par le pouvoir et le FPI, ni les assassinats des escadrons de la mort, ni les massacres de la gendarmerie couverts par le pouvoir, n'ont pendant toutes ces années, fait ciller les dirigeants du PS. D'aucuns comme Emmanuelli, Mauroy, Rocard affichaient même ouvertement leur soutien à leur « vieux camarade »... et la direction du PS alors ne pipait mot !

Aujourd'hui le PS a donc rompu avec Gbagbo mais... c'est pour mieux coller aux basques des Chirac et Alliot-Marie en ce qui concerne la Côte-d'Ivoire.

R.C.

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

Vient de paraître : **Des nationalisations aux privatisations**

Exposé du Cercle Léon Trotsky du 1^{er} octobre 2004



Prix : 1,5 euro. Envoi contre quatre timbres à 0,50 euro

• **Yasser Arafat,**

Le bilan d'une politique

Combien de temps Yasser Arafat restera-t-il entre la vie et la mort à l'hôpital Percy de Clamart où il est hospitalisé depuis le 29 octobre, après que son état de santé s'est brusquement aggravé ? Nul ne peut le dire tant les bulletins de santé, contrôlés par son entourage, sont laconiques. Mais sa mort éventuelle n'en a pas moins déjà provoqué une crise entre les dirigeants palestiniens susceptibles de lui succéder et l'épouse d'Arafat. Sans ambages, celle-ci les a accusés, en cherchant à hériter de son pouvoir, de vouloir l'« enterrer vivant ».

Ainsi, tandis que les dirigeants israéliens se préoccupent des mesures à prendre en vue des obsèques, qui pourraient entraîner d'énormes manifestations alors que les représentants de nombreux États seront sans doute présents, l'incertitude règne aussi sur qui succédera à Arafat à la tête de l'Autorité palestinienne, cette ombre de pouvoir d'État qui est la seule chose qu'Israël ait concédée, à lui et à ses proches, en plus de quarante ans de lutte nationale palestinienne.

Aux yeux du monde entier, Arafat symbolise la lutte du peuple palestinien, ce peuple auquel l'État d'Israël – et les dirigeants des grandes puissances qui le soutiennent – nie obstinément depuis des décennies le droit à une véritable existence nationale et dont il cantonne une

grande partie dans de sinistres camps de réfugiés. La popularité d'Arafat reste certainement très grande parmi les Palestiniens et même plus largement dans le monde arabe. Et pourtant la politique d'Arafat et de son organisation, le Fatah, est responsable de bien des échecs et de bien des occasions manquées pour le peuple palestinien.

Pour celui-ci, obtenir la reconnaissance de ses droits était certes très difficile, alors que les dirigeants israéliens, en se faisant les agents directs de la politique impérialiste dans un Moyen-Orient riche en pétrole, bénéficiaient de la part des puissances occidentales, et en premier lieu des États-Unis, d'un soutien sans faille mesurable en dizaines de milliards de dollars et en masses d'armements. Mais à de nombreuses reprises, la politique des dirigeants palestiniens leur a fait tourner le dos aux issues qui pouvaient se présenter pour leur peuple.

La question palestinienne a représenté pendant des années un potentiel explosif pour tout le Moyen-Orient et le représente toujours. Cristallisant autour d'eux les sentiments d'opposition des masses des pays arabes à l'égard de la politique de l'impérialisme, les Palestiniens ont suscité autour d'eux des sentiments de solidarité, depuis le Maroc jusqu'à l'Irak et à l'Égypte, et même au-delà dans tout le Tiers Monde. Dans plusieurs cas, ces sentiments ont été jusqu'à entraîner des luttes et des crises sociales et politiques dans les pays mêmes où les réfugiés palestiniens étaient présents, organisés et armés. Ce fut le cas notamment en Jordanie, en 1969-1970,

et au Liban lors de la guerre civile qui éclata dans ce pays en 1975.

À ce moment les principaux dirigeants palestiniens, et en particulier Arafat, ne reculaient pas devant les discours tiers-mondistes ou les appels à la solidarité de tous les Arabes pour combattre l'impérialisme et Israël. Ils ne reculaient pas non plus devant les surenchères, appelant à la « destruction de l'État d'Israël » ou rivalisant dans l'organisation de détournements d'avions visant à asseoir leur image de radicalisme. Mais lorsque, concrètement, ils auraient pu se porter à la tête de la lutte des masses au Liban ou en Jordanie, ils firent le choix inverse : celui de se placer du côté des dirigeants et des régimes en place.

Ainsi, en Jordanie, lors du « Septembre Noir » de 1970, le roi Hussein put écraser sous les bombes les camps et les milices palestiniennes qui menaçaient son pouvoir, sans qu'Arafat appelle ses partisans à se dresser contre le bourreau de son peuple. Au contraire, quelques jours à peine après le massacre, on le vit dans une poignée de mains spectaculaire se réconcilier avec Hussein comme si ce massacre n'avait été qu'un regrettable malentendu.

Au Liban, alors qu'en 1975 la mobilisation des masses pauvres aux cotés des Palestiniens entraînait en retour le déclenchement d'une guerre civile par l'extrême droite, on vit Arafat proclamer que sa lutte ne concernait que la Palestine et rien que la Palestine, contribuant à renforcer tous ceux qui, au Liban, ne voulaient que le maintien d'un régime de plus en plus haï dans les couches populaires.

Arafat, et derrière lui l'OLP, l'Organisation de Libération de la Palestine, y ont gagné une reconnaissance internationale, de la part des États arabes d'abord, puis des principales grandes puissances et de l'ONU. Mais en réalité cette reconnaissance n'était pas une reconnaissance des droits des Palestiniens : c'était reconnaître Arafat comme une assurance. Il s'était révélé en effet, comme un des meilleurs atouts à utiliser contre l'explosion toujours possible de la révolte des masses palestiniennes et arabes.

C'est ainsi qu'en 1993, alors que la première Intifada s'avérait impossible à vaincre par la répression de leurs troupes, les dirigeants israéliens finirent par signer les accords d'Oslo. En reconnaissant à l'OLP et à Arafat, sous la forme de l'Autorité palestinienne, un semblant de pouvoir dans les territoires occupés, ils obtenaient aussi la fin de l'Intifada. Après quoi ils exigèrent de cette Autorité et d'Arafat qu'ils se plient toujours plus à leurs exigences. Et finalement, les dirigeants israéliens, Netanyahu, Barak, et Sharon ensuite, rejetèrent de plus en plus Arafat, réduisant presque à néant les accords d'Oslo au motif que, décidément, Arafat n'était pas encore assez malléable.

Malgré tout le peuple palestinien est toujours là, et tous les assauts de Sharon ou de ses successeurs n'arriveront pas à le vaincre. Mais cela est dû bien plus à sa lutte, à son opiniâtreté, à ses sacrifices, qu'à la politique d'un Arafat qui, à plusieurs reprises, l'a conduit au désastre.

André FRY

• **Brésil**

Sous Lula, pas touche à l'armée

Les militaires brésiliens ont exercé leur dictature sur le pays pendant plus de vingt ans, du coup d'État du 1^{er} avril 1964 à la prise de fonctions du président José Sarney le 16 mars 1985. La répression fut meurtrière contre le mouvement ouvrier, les partis de gauche et les groupes guérilléristes. La transition vers un régime civil a été ensuite progressive, s'étalant sur plus de dix ans, si bien que la hiérarchie militaire ayant participé à cette répression n'a jamais été violemment mise en cause, comme en Argentine ou au Chili. Les généraux se sont faits discrets, mais se déclarent toujours prêts à « défendre la patrie » contre tout ennemi inté-

rieur.

La dictature militaire avait fait plusieurs milliers de morts, sans compter les « disparus », dont les proches recherchent toujours les traces. Parmi ces victimes, le journaliste Wladimir Herzog, militant du PC brésilien, mort sous la torture en octobre 1975 dans une des geôles du régime. Cette mort, présentée par l'armée comme un suicide, avait provoqué les premières manifestations importantes contre la dictature.

Or « Vlado » a été reconnu, assis nu dans sa cellule, sur des photographies publiées le 17 octobre dernier par une revue. Deux jours plus tard, l'armée de

terre publiait une note qui justifiait la dictature, la torture et les assassinats d'opposants « ayant choisi le radicalisme et l'illégalité », et affirmait sans gêne « qu'il ne fallait pas rouvrir des plaies qui ont besoin d'être définitivement cicatrisées ».

Le président actuel du Brésil, Lula, ancien opposant à la dictature et plusieurs fois emprisonné par elle, a fait publier par le général commandant l'armée de terre aujourd'hui une note rectificative, dans laquelle il regrettait la mort de Herzog, admettant en termes extrêmement mesurés que « l'affaire n'avait pas été traitée de façon appropriée ».

Le ministre de la Défense,

José Viegas, a du coup demandé la démission de ce général, qui avait prétendu ne pas être au courant de la première note de l'armée, alors qu'il l'avait lue et formellement autorisée. Or c'est Viegas qui s'est retrouvé démissionné et remplacé.

Il se confirme donc que, malgré vingt ans de régime dit « démocratique », l'année brésilienne reste intouchable et n'entend pas qu'on remette en cause le rôle qu'elle a joué dans le passé. Et si elle se tait sur ses exactions, elle sait se faire entendre d'un gouvernement que l'on qualifie de gauche.

Vincent GELAS

• **Irak, l'attaque**

L'escalade

Lundi 8 novembre, les troupes d'occupation en Irak ont attaqué la ville de Fallouja, déjà encerclée et écrasée sous un déluge de bombes et d'obus, depuis des semaines. Les quinze à vingt mille soldats, en quasi-totalité américains, qui progressent depuis lors, quartier par quartier, doivent faire face à une résistance acharnée, selon les dires mêmes d'un commandant d'une compagnie de blindés américains. Il n'est pas difficile d'imaginer que cette attaque est en train de provoquer un bain de sang.

Si la moitié des 300 000 habitants de cette ville a fui, peut-être plus d'après certains journalistes, il reste tout de même encore entre 100 000 et 150 000 civils qui n'ont pas la possibilité de s'échapper. En effet, les troupes d'occupation bouclent les routes aux sorties de la ville depuis plusieurs semaines. La population civile de Fallouja se retrouve donc prise au piège.

Un commandant américain a indiqué que cette bataille pourrait être « le combat urbain le plus violent depuis la guerre du Vietnam ». Pour les autorités militaires américaines, tout homme en âge de combattre est un terroriste en puissance et toute voiture une bombe potentielle. Un colonel des forces américaines déclarait sur la BBC que « l'ennemi » irakien a un visage, celui de Satan, que celui-ci vit à Fallouja et que l'armée américaine va le détruire. De tels propos ne laissent aucune illusion sur l'attitude de l'armée américaine dans les jours à venir.

Le Premier ministre irakien Iyad Allaoui, soutien de l'impérialisme américain, a justifié l'état d'urgence qu'il a décrété pour soixante jours dans le pays, la loi martiale qui lui donne tous les pouvoirs et son soutien à l'intervention américaine sur Fallouja en prétendant que « les gens de Fallouja nous ont demandé d'intervenir aussi vite que possible. Ils ont été pris en otages par une bande de terroristes, de bandits et d'insurgés qui étaient impliqués dans les atrocités perpétrées par le régime de Saddam ». Mais on peut prévoir que la nouvelle offensive de l'armée américaine, loin d'augmenter le soutien dont dispose le gouvernement dans la population, le diminuera encore.

Même en intervenant d'une manière massive et féroce,

e de Fallouja

de



La disproportion des forces : des blindés américains attaquent Fallouja (ci-dessus) où les défenseurs disposent de moyens rudimentaires (ci-dessous).



L'armée américaine n'est pas assurée d'écraser la résistance dans cette ville dans laquelle les émeutes ont commencé trois semaines après la chute de Saddam Hussein. La première offensive d'avril dernier, qui avait provoqué un millier de morts irakiens et deux fois plus de blessés, s'était déjà soldée par un échec pour l'armée américaine. De plus, chaque massacre de civils provoqué par les troupes d'occupation augmente la haine de la population irakienne à leur égard et renforce ceux qui s'opposent à cette occupation.

Et puis Fallouja n'est pas le seul point de résistance. La presse relate tous les jours attentats,

explosions à la voiture piégée, enlèvements, qui touchent tout le pays. Au moment même où les troupes américaines entraînent dans Fallouja, on apprenait que des combats continuaient à Ramadi, ville de 400 000 habitants, imposant un recul aux troupes d'occupation. De la ville de Baquouba, les journalistes présents disent que ce sont les occupants qui la gouvernent le jour, mais la résistance irakienne qui la gouverne la nuit. Dans les taudis de Sadr City, on assiste au début d'une sorte d'Intifada irakienne. Un grand nombre de jeunes se battent à mains nues, ou à l'aide de seules pierres, contre les patrouilles américaines

armées jusqu'aux dents.

Alors en attaquant Fallouja, les troupes américaines ne font que s'enfoncer un peu plus dans un bourbier sans issue. Le gouvernement Bush peut, bien sûr, se livrer encore à une escalade guerrière. Mais les troupes américaines ne pourront pas tenir indéfiniment un pays où chacune de leurs actions soulève contre elles un peu plus de haine. Malheureusement, ce sera au prix de destructions sans nombre et de dizaines, voire de centaines de milliers de morts, en majorité irakiens.

Aline RETESSE

• États-Unis

Bush renforcé dans sa politique guerrière

À la suite des élections du 2 novembre, George W. Bush a donc été réélu à la présidence des États-Unis en bénéficiant d'une large avance sur son adversaire démocrate. Le suffrage universel indirect lui a donné 274 grands électeurs, contre 252 à John Kerry. Mais surtout, avec 51,1 % des votants, il le devance de 3,5 millions de voix. Les Républicains augmentent aussi leur nombre d'élus tant au Sénat, où ils passent de 51 à 55 élus, qu'à la Chambre des Représentants, en obtenant 231 sièges contre 201 aux Démocrates.

Le « mal élu » de novembre 2000 (Bush avait alors obtenu quelques centaines de voix de moins que le démocrate Al Gore) a notablement accru en quatre ans son soutien populaire, surtout parmi les couches rurales et les États traditionnellement conservateurs, où sa campagne axée sur la défense des « valeurs morales », telles que la défense de la religion ou son opposition à l'avortement, lui a très certainement rapporté des voix.

Mais les gains électoraux de Bush sont certainement liés aussi et surtout à la politique guerrière que mènent les États-Unis, en Afghanistan et en Irak, sous prétexte de « lutte contre le terrorisme ». Pendant sa campagne électorale, il a insisté sur le fait que le pays était en guerre, et, faisant référence aux réélections de Roosevelt pendant la Seconde Guerre mondiale, il a affirmé que tout changement dans ces conditions serait risqué, et que son adversaire Kerry était bien moins capable que lui de mener la guerre en Irak.

Ce sont les attentats du 11 septembre qui lui ont permis de se constituer vis-à-vis de la population américaine une légitimité qui était jusqu'alors contestée. Pour la première fois, les Américains voyaient un acte de guerre spectaculaire se produire sur leur territoire alors que, depuis leur indépendance au 18^e siècle, ils avaient été épargnés par les guerres entre États. Mais en voulant frapper ainsi la puissance américaine, qui plus

est d'une façon particulièrement atroce et meurtrière pour des milliers de simples employés travaillant dans les tours jumelles, les auteurs de l'attentat ont surtout contribué à affermir politiquement les tenants d'une politique guerrière, à commencer par Bush. Sa légitimité sort encore renforcée de ces élections et cela va lui laisser les mains libres pour poursuivre, voire intensifier, la guerre en Irak.

Bush a annoncé que la lutte contre le terrorisme restait sa « première priorité » et, dans ce but, il entend demander au Congrès une rallonge budgétaire (qui pourrait être de 80 milliards de dollars à ajouter aux 123 milliards déjà votés depuis 2003) pour la guerre en Irak. De même, il a réaffirmé que le nombre de soldats présents en Irak sera de 125 000 hommes en janvier, au moment des élections, tout en assurant les généraux qu'ils auront les troupes qu'ils demanderont ; des renforts ont d'ailleurs déjà été envoyés, et d'autres suivront sans doute.

Cette politique d'intervention militaire ne mettra pas les États-Unis à l'abri du terrorisme. Au contraire, chaque victime, chaque destruction causée par les troupes alliées, principalement américaines, en Irak ou en Afghanistan, ne peuvent que susciter de nouvelles haines et faire craindre d'autres attentats aux États-Unis ou dans les pays de la coalition. Mais d'un autre côté, la politique de terrorisme aveugle pratiquée par des individus qui, comme Ben Laden, prétendent défendre les peuples arabes, conduit au contraire à renforcer le pouvoir des politiciens réactionnaires et bellicistes. En leur donnant dans la population un appui qu'ils n'avaient pas, ils leur permettent de justifier, au nom de la sécurité des États-Unis, une politique qui n'est rien d'autre qu'une politique de brigandage pour s'appropriier, par les armes, les richesses d'autres pays.

Marianne LAMIRAL

• Allemagne

Volkswagen : le syndicat cède, sans combat

En Allemagne, c'est finalement sans engager la grève qu'il promettait de déclencher que le syndicat IG Metall a conclu un accord, mercredi 3 novembre, avec la direction de Volkswagen. Une fois de plus, le scénario habituel s'est produit. Le patron a fait un énorme chantage à l'emploi (dans le cas présent, il menaçait de licencier 30 000 salariés !). Le syndicat a fait semblant d'y croire et a négocié pour « sauver les emplois ». Et il a finalement accepté (quasiment) tout ce que le patron exigeait : un gel des salaires jusqu'à la fin janvier 2007.

Pour faire passer la pilule, la direction a juste concédé le versement d'une prime exceptionnelle de 1 000 euros en mars 2005. Pour un salaire ouvrier moyen, cela correspond à une augmentation inférieure à 1,5 %... pour 28 mois.

L'IG Metall a également accepté une plus grande flexibilité dans le recours aux heures supplémentaires (désormais

autorisées jusqu'à 400 heures par salarié). Quant aux nouveaux embauchés, ils ne bénéficieront plus de l'accord d'entreprise en matière de salaire, et seront payés environ 20 % moins cher. En contrepartie la direction s'est engagée à ce qu'il n'y ait pas de licenciements secs d'ici la fin 2011. Cela ne l'empêchera nullement de remettre en cause cette promesse si elle

l'estime nécessaire. D'ailleurs une clause de l'accord prévoit explicitement la possibilité de le dénoncer.

Harmut Meine, qui a négocié cet accord au nom du syndicat, a reconnu que Volkswagen serait désormais l'entreprise automobile allemande disposant de la plus grande flexibilité en matière d'horaires de travail. Mais cela ne l'a pas empêché de déclarer également qu'il s'agissait d'un « compromis honnête ». Il est vrai que les bureaucrates syndicaux sont passés maîtres dans l'art de faire prendre des capitulations pour des avancées. C'est dramatique pour les travailleurs concernés, mais aussi bien au-delà. Car, étant donné le poids de Volk-

swagen, il s'agit d'un encouragement, pour l'ensemble du patronat, à multiplier les attaques. C'est d'ailleurs le cas chez Porsche, pourtant le plus rentable des constructeurs allemands, qui veut s'attaquer à la pause de cinq minutes par heure garantie par la convention collective de la métallurgie du Bade-Wurtemberg, où il est essentiellement implanté.

Il est certes difficile de savoir si les travailleurs de Volkswagen, qui avaient répondu massivement aux débrayages « d'avertissement » organisés par le syndicat, en particulier à Wolfsburg – avec plus de 50 000 salariés c'est le plus grand site industriel d'Allemagne – étaient prêts à aller

plus loin. Ce qui est sûr, c'est que l'IG Metall s'est bien gardé de leur demander leur avis. Ce syndicat ne sait organiser un vote que pour faire reprendre le travail comme cela s'est passé récemment chez Opel. Il n'a pas non plus contesté les mensonges patronaux sur les « difficultés » de l'entreprise.

Il faut tout de même rappeler que Volkswagen a réalisé, sur les six dernières années, plus de 11 milliards d'euros de bénéfices. Dans ces conditions, à quoi sert la force affichée de l'IG Metall (qui annonce organiser 97 % du personnel de Volkswagen) ? Pour se défendre, les travailleurs ne peuvent pas compter sur de tels représentants.

Henri MARNIER

15 ans après la chute du Mur

À l'Est peu de nouveau : chômage et bas salaires

Le 9 novembre 1989, le Mur de Berlin tombait et moins d'un an après, en octobre 1990, l'Allemagne jusqu'alors divisée en deux – la République fédérale allemande (RFA) liée au camp occidental et la République démocratique allemande (RDA) dans le giron de l'URSS – était réunifiée. La chute de la dictature stalinienne d'Allemagne de l'Est, qui avait « emmuré » sa population, la coupant ainsi matériellement de la population de l'Ouest, fut accompagnée de scènes de liesse. Et le chancelier Kohl, à la tête de l'Allemagne fédérale, promettait aux Allemands de l'Est des « paysages florissants » dans une Allemagne réunifiée.

Pour la bourgeoisie allemande, ce fut en effet « florissant », la quasi-totalité des entreprises d'État de l'ancienne Allemagne de l'Est ayant été digérées par les grosses entreprises de l'Ouest. Cela signifiait des usines dépecées, les seuls secteurs rentables étant conservés et vendus à bas prix, parfois pour un mark symbolique. Certains patrons n'ont repris des entreprises qu'à condition d'être indemnisés. Tout le reste a été fermé mettant au chômage des centaines de milliers de travailleurs.

Encore aujourd'hui 18,3 % de la population active, soit deux fois plus que dans le reste

du pays, sont au chômage. L'ancienne Allemagne de l'Est qui comptait 9,75 millions d'actifs en 1989 n'en comptait plus que 5,87 en 2000. Dans la seule région de Leipzig, une des grandes villes du pays, il y avait 500 000 emplois industriels en 1989, il n'y en a plus que... 12 000 aujourd'hui. Contraints de chercher du travail dans l'Ouest du pays, plus d'un million d'habitants ont quitté l'Est, où les salaires sont légalement inférieurs à ceux de l'Ouest, alors que les prix y sont aussi élevés.

Parmi les chômeurs on compte deux fois plus de femmes que d'hommes qui ont été particulièrement touchées par des mesures comme les fermetures de crèches ou de jardins d'enfants. Dans l'ex-Allemagne de l'Est, les usines assuraient souvent le fonctionnement des crèches ou d'autres services sociaux et culturels, ce qui expliquait que 91 % des femmes pouvaient se libérer pour travailler, alors qu'à l'Ouest elles n'étaient que 55 %. Les crèches, presque gratuites en RDA, sont devenues payantes, chères et leurs capacités d'accueil ont diminué de moitié. Elles sont aussi touchées par les restrictions au droit à l'avortement, qui était libre et gratuit à l'Est, alors qu'en RFA il demeure illégal mais ne fait pas l'objet de poursuites judiciaires s'il est pratiqué dans les douze premières semaines de la grossesse.

La population de RDA



Bureau de chômage dans l'ancienne Allemagne de l'Est, en 1990.

paye au prix fort la réunification, la note est aussi salée pour les Allemands de l'Ouest qui ont supporté une partie de la facture – 1 250 milliards d'euros depuis quinze ans – en payant un « impôt de solidarité » représentant 7,5 % du montant de l'impôt sur le revenu. Les travailleurs de l'Ouest peuvent deviner où est passé cet impôt : pas tant dans les poches des travailleurs de l'Est au chômage ou sous-payés que dans celles des patrons, en subventions pour

des « créations d'emplois » inexistantes, mais aussi en équipements tels qu'autoroutes, réseaux téléphoniques, etc. Ainsi, sous prétexte de mettre l'Est du pays aux normes technologiques de l'Ouest et qu'il puisse attirer des investisseurs allemands ou étrangers, du même coup on enrichissait les trusts du BTP et de la téléphonie. Comme le disait une Allemande de l'Est : « L'Allemagne est pourtant un pays riche, on trouve des milliards pour construire des

ministères à Berlin – devenu un immense chantier pour le plus grand profit des rois du béton – mais pour les enfants, pour notre avenir, on nous dit que les caisses sont vides ».

Dans un sondage publié en septembre 2004, 24 % des Allemands étaient favorables au retour de la situation d'avant la chute du Mur. Tel est le bilan d'une réunification sous l'égide de la propriété privée.

Cédric DUVAL

• Immigration clandestine

Vers des camps de rétention en Afrique ?

Confrontés au problème de l'immigration clandestine, les ministres de l'Intérieur de l'Union européenne se sont réunis aux Pays-Bas pour, officiellement, empêcher de nouveaux drames en Méditerranée, où l'on repêche des corps de clandestins. Mais en réalité, il s'agit de contrôler les flux migratoires et surtout de renforcer l'arsenal répressif déjà existant contre les populations pauvres d'Afrique noire et du Maghreb, candidates à l'exil, qui essayent de pénétrer par tous les moyens en Europe.

Il ne se passe pas un jour sans que les côtes espagnoles ou italiennes ne voient débarquer des immigrés clandestins dans des embarcations de fortune. Fin septembre, 400 d'entre eux ont été interceptés au large des côtes de l'île italienne de Lampedusa, à mi-chemin entre la Sicile et les côtes africaines. Il ne se passe pas un jour non plus sans que les vagues ne rejettent sur les côtes les cadavres des moins chanceux qui, après avoir été pris en main par des passeurs intéressés et sans scrupules, sont envoyés à une mort quasi certaine, embarqués sur de vieux rafiots pour traverser la Méditerranée avec pour seul bagage... un litre d'eau, comme cela s'est récemment passé.

À en croire les ministres de l'Intérieur de l'Europe, ceux-ci ne seraient animés que de senti-



Des immigrés clandestins aux mains liées sont embarqués par la police italienne dans un avion depuis l'aéroport de Lampedusa jusqu'à la Libye.

ments humanitaires et leur volonté de « réduire » l'immigration illégale ne serait motivée que par le seul souci « de protéger ceux qui sont réellement des réfugiés », comme l'affirme le ministre de l'Intérieur allemand qui, avec son homologue italien, s'est déclaré favorable à la création de « camps de rétention » en Afrique du Nord. L'idée de créer ce genre de « camps » n'est pas nouvelle. Il y a plus d'un an déjà, le Royaume-Uni en avait fait la proposition, relayée ensuite par l'Allemagne et l'Italie. Mais comme le terme de « camp » rappelle de trop mauvais souvenirs, ces gens-là parlent désormais de « centres de transit », voire de « portails d'immigration ». Mais c'est bel et bien de la création de camps de rétention dont il s'agit ; de vrais camps avec

des tentes de toiles et des barbelés en plein désert.

L'Italie, en pourparlers avec la Libye de Kadhafi, a conclu un accord avec ce dernier afin de lui fournir jeeps, vedettes, hélicoptères et autre matériel militaire pour mieux surveiller ses côtes et intercepter tout candidat à l'immigration. Restait un seul obstacle : l'embargo européen à l'égard de la Libye. Mais celui-ci est désormais levé : Kadhafi, autrefois traité de toutes parts de « terroriste » est devenu fréquentable, surtout s'il est prêt à collaborer.

Dans ce concert, la palme de l'hypocrisie revient à la France qui, par la voix de son ministre de l'Intérieur, Dominique de Villepin, s'est déclarée opposée à la création de tels centres en

Afrique, prétextant l'expérience négative du centre de transit de Sangatte, dans le nord de la France. Selon le ministre français « l'immigration d'Afrique subsaharienne est essentiellement économique, et il est hors de question de garder des gens dans des centres ». Et d'ajouter : « Il faut les renvoyer dans les pays d'origine et s'attaquer à la racine du problème de l'immigration avec l'ensemble des pays sources ». Le ministre de l'Intérieur est toutefois d'accord avec ses collègues pour créer des « points d'accueil » en Afrique du Nord, ayant pour fonction de gérer les flux migratoires et de renvoyer dans leur pays les « faux » demandeurs d'asiles ! Tout un programme.

Au-delà des différences de vocabulaire, tous les ministres de

l'Intérieur s'accordent au moins sur un point : traiter hors de l'Union européenne les demandes d'asile et tenter de stopper l'immigration clandestine, loin de l'Europe.

Traiter le sujet à la source, comme le prétend de Villepin, cela ne signifierait pas donner plus de moyens aux dictatures de ces pays pour qu'elles « gardent » leurs pauvres dans le cadre de leurs frontières. Mais ce serait en finir avec un système d'exploitation et de pillage des richesses de la planète qui rejette les populations dans la misère et qui pousse des centaines de millions d'hommes et de femmes à risquer leur vie en espérant l'améliorer.

René CYRILLE

• Chili

Le président socialiste est satisfait du chef des armées

Dans un document intitulé *Armée du Chili : la fin d'une vision*, le général Cheyre, actuel chef des armées du pays, admet qu'entre 1973 et 1990, sous la dictature de Pinochet, il y eut des « faits punissables et moralement inacceptables » et affirme que « l'armée chilienne a pris la dure mais irréversible décision d'assumer les responsabilités qui lui incombent ». Jusqu'à présent elle ne reconnaissait que des « erreurs ».

Dans le même temps doit être rendu public un rapport d'une Commission nationale sur la détention politique et la torture, qui relève près de

35 000 cas de torture et dresse une véritable carte des centres où elle s'exerçait en précisant les noms des unités, des commissariats, de camps de prisonniers et des bateaux impliqués.

Pinochet, âgé aujourd'hui de 89 ans, qui avait encore réussi il y a deux ans à esquiver à un procès sous prétexte de « démence légère à modérée » – il faut dire que les juges n'ont pas été regardants – a vu son immunité levée en août dernier par la Cour suprême du Chili. Un juge devrait décider prochainement s'il y a lieu d'ouvrir un procès contre lui, suite à « l'Opération Condor » inspirée par les États-Unis et mise en place dans les années 1970 et 1980, conjointement par les dictatures du Chili, d'Argen-

tine et d'Uruguay, pour éliminer les opposants politiques des trois pays.

Jusqu'à présent les tortionnaires de la dictature de Pinochet, tout comme d'ailleurs leurs homologues français qui ont sévi pendant la guerre d'Algérie, ont joui d'une large impunité. Au Chili, une loi d'amnistie au bénéfice de l'armée avait été décidée par la dictature elle-même en 1978. On n'est jamais mieux servi que par soi-même ! Dix ans après la fin du règne de Pinochet, en juin 2000, une « table de dialogue » avait pour tâche d'établir la vérité sur le sort des disparus pendant la dictature... sans remettre en cause la loi d'amnistie de 1978. L'armée accepta tout au plus de rassem-

bler elle-même toutes les informations en sa possession. Moins de 300 militaires furent inculpés et une douzaine condamnés en première instance.

Rien ne dit que demain les familles des victimes de la dictature seront cette fois entendues dans leurs demandes d'enquête, mais l'actuel président socialiste, Ricardo Lagos, s'est empressé d'applaudir les déclarations du général Cheyre, y voyant un « pas historique ». C'est la première fois que le chef des armées chiliennes fait acte, timidement, de repentir. En revanche les flatteries et les faveurs accordées aux militaires sont constantes. En 1973, un autre président, socialiste lui aussi, Salvador

Allende, s'était félicité de l'attachement de l'armée à l'ordre démocratique quelques jours avant le coup d'État de Pinochet qu'il avait nommé commandant en chef, trois semaines avant que ce dernier n'écrase le mouvement populaire et renverse du même coup son régime. Pinochet, huit ans après le retour d'un gouvernement civil, était resté commandant de l'armée jusqu'à sa retraite légale. Qu'aujourd'hui l'armée chilienne se contente d'admettre du bout des lèvres que, sous son règne, il y a eu des actes moralement inacceptables, ça n'est pas rassurant pour l'avenir. Le passé le prouve.

Jean SANDAY

• Clariant – Huningue (Haut-Rhin)

Des réactions contre la chimie du profit

Le groupe chimiste Clariant compte supprimer au niveau mondial 4 000 de ses 26 000 emplois, dont plusieurs centaines en France. À Huningue, près de Mulhouse, même si les chiffres ne sont pas encore officiellement connus, une centaine sur les 470 emplois du site sont menacés. Cela, alors qu'il manque déjà du personnel et que les conditions de travail se dégradent. Un accident grave vient d'ailleurs d'avoir lieu.

Pour préparer son plan, la direction a entamé des discussions visant à obtenir un « accord de méthode », autrement dit l'accord des syndicats pour supprimer en douceur les emplois. Elle a évoqué les mesures d'accompagnement qu'elle envisage de mettre en route pour licencier. Il y a bien la mise en place d'une cellule de reclassement (la même que celle qui a sévi chez Daewoo en Lorraine, on a les références qu'on peut) mais les quelques petites mesures « accordées » risquent d'être réduites à rien. Ainsi il est prévu trois mois de préavis de licenciement : ils serviront en fait à financer le congé de conversion pour ceux qui le choisiraient ou, pour ceux qui le refuseraient, à assurer le quotidien étant donné le délai de carence de 75 jours prévu par les Assedic.

Les intentions du patron connues, plusieurs dizaines de travailleurs se sont réunis à l'initiative de la CGT (le syndicat majoritaire dans l'entreprise). Alors que le chômage grimpe en flèche en Alsace, le refus des licenciements a fait l'unanimité. Mais s'il ne devait s'en produire qu'un seul, des revendications sont mises en avant et, en particulier, le maintien à 100 % du salaire actuel pendant toute la durée de la préretraite et pour toutes les catégories, ainsi qu'une indemnité de licenciement de 75 000 euros, non imposable ni soumise à cotisation, ou un emploi en CDI dans des conditions de travail et de salaire acceptables pour tous.

Une journée de grève a été décidée. Le 4 novembre,

nous nous sommes retrouvés à près d'une centaine, c'est-à-dire la majorité des salariés de production, devant l'usine, dès cinq heures du matin, pour nous adresser aux travailleurs qui rentraient. Deux assemblées générales se sont tenues dans la journée. Là, il fut décidé de remettre cela le mardi 9 novembre. Puis, lors d'un comité d'établissement extraordinaire, sans doute dans l'espoir de nous démobiliser, la direction a déclaré que les annonces de licenciements étaient reculées au premier trimestre 2005. Mais la grève organisée le 9 a été malgré tout de la même ampleur que la précédente. Et, en plus, nos camarades de Clariant-LSM à Agen ont débrayé en même temps que nous car tous les sites de Clariant sont visés.

Il n'est pas question d'accepter ces licenciements. Clariant est un gros trust, créé à l'origine par la fusion de la partie chimie des groupes pharmaceutiques suisses Sandoz et Ciba, qui a repris ensuite la chimie de Hoechst.

Comme tous les industriels de ce secteur, Clariant se prétend en perte. Mais ils ne manquent pas de culot ! Ce sont ces directions qui ont choisi de mettre de côté, il y a quelques années, le morceau le plus rentable de ces groupes, la pharmacie, une des branches industrielles les plus prospères de l'économie capitaliste.

D'ailleurs, malgré toutes leurs jérémiades, Clariant a renoué avec les bénéficiaires : 72 millions de francs suisses rien que pour le premier trimestre 2004. Sans parler de 1,4 milliard que Clariant va donner aux banques pour se désendetter. Si Clariant a de quoi rembourser les banquiers, il ne doit pas oublier la dette qu'il a vis-à-vis du personnel. En tout cas, nous comptons bien le lui rappeler.

Correspondant LO

• Alcatel

Petits pots-de-vin et grosses affaires

La société Alcatel, multinationale française spécialisée dans les télécommunications, est accusée d'avoir versé des pots-de-vin à des hommes politiques costaricains pour l'obtention de marchés dans ce pays d'Amérique centrale. Alcatel, ou ses représentants locaux, aurait payé une dizaine de millions de dollars, répartis entre trois présidents de la République. La direction du groupe, à Paris, affirme ne rien savoir du versement de ces commissions.

On peut en douter. Le versement de pots-de-vin est tellement normal pour les grands groupes capitalistes que, jusqu'à une date récente, les commissions versées pour l'obtention de marchés étaient déductibles des bénéfices soumis à l'impôt. Il existe bien, depuis 1997, une convention par laquelle 35 pays, dont la France, se sont engagés à sanctionner les entreprises corrup-

trices. Mais elle n'a pas l'air de concerner Alcatel... ni Thalès soupçonné d'avoir versé des millions pour vendre ses fréquences à Taïwan, ni Dassault accusé d'avoir acheté un ministre de la Défense en Belgique, ni Total qui faisait des cadeaux princiers à beaucoup de monde, d'après un de ses anciens dirigeants.

De plus, bien souvent, les affaires de corruption avérées et poursuivies ne touchent que la menue monnaie des groupes capitalistes. C'est le cas avec Alcatel au Costa Rica. Le pays ne compte que 3,6 millions d'habitants, l'installation de lignes téléphoniques ne représente « que » quelques centaines de millions de dollars, l'achat d'un président de la République dans ce petit pays reste à un prix abordable. Lorsqu'il s'agit de milliards, comme pour le marché du téléphone en Chine, le PDG d'Alcatel, Serge Tchuruk, utilise des méthodes moins

romanesques et un président tout dévoué à Alcatel, Chirac lui-même.

Tchuruk faisait en effet partie des 200 chefs d'entreprise que Chirac a emmenés avec lui en Chine en octobre dernier et qu'il a présentés et recommandés aux « décideurs » chinois. Chaque voyage présidentiel, de Chirac comme de ses prédécesseurs, comporte ainsi sa part de représentation commerciale, de « conquête » de marchés, de signatures de contrats pour les plus grandes sociétés, de bonnes affaires préparées et garanties par l'État et de cadeaux de toute nature aux clients potentiels (prêts, accords politiques, accords commerciaux, soutien politique au régime en place, etc.). Mais cela, ce n'est pas de la corruption, ni même du trafic d'influence, c'est ce qu'on appelle de la politique internationale.

Paul GALOIS

• Travail et santé

Un constat sans appel

« Travailler nuit gravement à la santé ». Pour une fois, ce n'est pas nous qui l'écrivons, mais le mensuel Enjeux, publication du journal propatronal Les Échos. Son dossier s'appuie sur des enquêtes, dont celle de l'Institut français d'action sur le stress (Ifas) portant sur près de 13 000 salariés et celle du ministère du Travail.

On y trouve un condensé de tout ce que dénoncent de plus en plus de travailleurs : les maladies professionnelles ont augmenté sans discontinuer du pourcentage énorme de 20 % l'an depuis dix ans. De 1984 à 1998, parmi les salariés interrogés, la proportion de ceux qui se plaignent de

postures pénibles est passée de 16 % à 37 % ; le nombre de ceux qui dénoncent l'accélération du rythme de travail est passé de 7 % à 23 % et de ceux qui souffrent de gestes répétitifs, de 20 à 29 %. L'article relève que, dans les centres d'appels téléphoniques, le délai entre chaque communication est de deux à sept secondes, que les horaires des caissières d'hypermarchés sont gérés de quart d'heure en quart d'heure pour éviter aux clients d'attendre et aux employées d'être trop longtemps inactives ! Quant à certains ateliers de découpe de viande, ils comptent de 15 % à 20 % de travailleurs ayant des restrictions d'aptitudes détectées par la médecine du Tra-

vail en raison de troubles musculo-squelettiques (tendinites, douleurs aux poignets, aux épaules, etc.) au point que cela en devient « ingérable pour les contremaîtres ».

Les auteurs déplorent l'aveuglement des patrons qui refusent de remettre en cause l'organisation du travail alors qu'on pourrait « combiner gains de productivité et santé au travail » comme, selon eux, mais c'est à voir, cela s'est fait aux États-Unis...

Évidemment, même après un constat sans appel, on ne s'attendait pas à ce qu'ils conseillent aux patrons de céder la place.

Sylvie MARÉCHAL

— Dans le bréviaire du « management »... —

Au cas où les patrons manqueraient d'imagination, des revues spécialisées sont là pour leur rappeler « comment être dissuasif en usant de mesures de surveillance et de contrôle » sur leurs salariés absents.

C'est ainsi que l'Entre-

prise.com leur rappelle qu'avant de faire appel aux services payants d'une entreprise de contrôle médical, il est très profitable de mettre en place « des entretiens d'absentéisme » et « de systématiser une rencontre avec le DRH ou le supérieur hiérar-

chique pour toute personne revenant d'un arrêt de travail. Une façon de débanaliser la chose, tout en « marquant » le coup ».

Si cela ne s'appelle pas du harcèlement, cela en a le goût et l'odeur !

S.M.

• Peugeot-Citroën – Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)

Tous les ouvriers sont utiles à l'usine !

La direction de l'usine PCA d'Aulnay-sous-Bois, en région parisienne, vient d'annoncer aux 6 000 salariés le licenciement de 500 d'entre eux ; elle dit pudiquement qu'il s'agit de fins de mission d'intérim, mais cela n'en fait pas moins 500 travailleurs qui vont se retrouver au chômage.

350 autres travailleurs, en équipe de nuit, devront changer d'équipe et passer en journée. La direction veut arrêter à partir de fin décembre la moitié de la production faite de nuit. Elle prétend à la fois s'adapter à un marché qui serait en baisse et équilibrer la production entre les usines qui fabriquent le modèle C3, c'est-à-dire Madrid et Aulnay. Oui mais pourquoi licencier des travailleurs ? Rien ne l'y oblige, tous les bras sont utiles dans une usine où les charges de travail et les cadences n'ont pas arrêté de grimper.

On ne sait pas sur quelles informations la direction fait ses prévisions, mais elles appa-

raissent comme des explications après-coup pour une politique déjà décidée : cette date était prévue depuis plusieurs mois, puisque nombre d'intéri-



maires avaient signé un contrat qui se terminait justement fin décembre ; depuis un an, dans les ateliers, les chefs répétaient qu'il n'y aurait pas d'embauche d'intérimaires. Tout était donc prévu depuis longtemps.

La direction invoque une baisse du marché en Europe uniquement, et pour l'ensemble des voitures vendues. Mais le détail des ventes montre au

contraire que la C3 se vend très bien : plus 29 %. D'ailleurs, vis-à-vis des journalistes, la direction emploie d'autres arguments, donne d'autres chiffres, par exemple le chiffre d'affaires du groupe qui est en augmentation de 4 % pour la fin de troisième trimestre 2004. L'argent rentre donc.

En tout cas, dans cette usine conçue au départ pour produire 1 000 véhicules par jour, la direction, à force de rabioter sur tous les temps, arrive à nous faire sortir 1 800 véhicules. Si elle veut n'en sortir maintenant que 1 500, cela pourrait nous permettre de travailler moins vite... Voici une logique que les patrons ne comprennent pas et qu'il va falloir leur apprendre !

Correspondant LO

• Renault-Flins (Yvelines)

Une tentative de licenciement déjouée

Vendredi 5 novembre, à l'usine Renault de Flins, dans un secteur du Montage, la maîtrise était prête à entamer une procédure de licenciement contre un travailleur immigré, sur la chaîne depuis 32 ans.

Ce dernier éprouvait beaucoup de difficultés à tenir un poste, de plus en plus pénible depuis quelque temps du fait de l'accroissement de la charge de travail.

Son chef l'avait convoqué dans le bureau et voulait lui faire signer un papier officiel mentionnant « *refus de travail [...] M. X est depuis le 18 octobre payé sans rien faire [...] Non respect du règlement intérieur* ». Trois motifs potentiels de licenciement ! Ce travailleur ne sachant pas lire, la manœuvre était grossière.

Les travailleurs du secteur furent outrés devant l'attitude de la maîtrise. Dès 5 heures, une petite dizaine d'entre eux décidèrent de ne pas démarrer le travail et exigèrent que la maîtrise déchire le papier. Le chef, surpris par cette réaction, sentit

le vent et accepta immédiatement de le mettre à la poubelle. Cependant, le travail commencé, les ouvriers attendaient encore des chefs qu'ils viennent pendant la pause s'expliquer et s'excuser publiquement. La maîtrise n'alla pas jusque-là, mais elle dut s'engager à trouver, en accord avec le médecin du travail, un poste plus ou moins aménagé correspondant aux capacités physiques du travailleur concerné. Un débrayage d'une heure fut tout de même nécessaire pour parvenir à ce résultat !

Depuis le retour des congés d'été, ces conditions de travail insupportables ont entraîné, dans d'autres secteurs du Montage, quatre débrayages rassemblant plusieurs dizaines de personnes. Qu'on soit jeune ou ancien, nouveau ou non sur la chaîne, pour Renault cela ne fait aucune différence et une seule chose compte, la productivité. Eh bien, pour nous, c'est notre santé avant tout.

Correspondant LO

• Wolber-Michelin - Soissons (Aisnes)

L'usine a fermé, mais Michelin devra payer... un jour peut-être !

Le conseil des prud'hommes de Soissons a jugé vendredi 5 novembre que la procédure de licenciement des salariés de l'usine Wolber de la ville, effective fin 1999, était illicite. En conséquence, les licenciements sont nuls, les contrats sont considérés n'avoir jamais été rompus, et des sommes de 40 000 à 60 000 euros sont accordées à chaque salarié, au titre des salaires perdus depuis leur licenciement.

De plus – et c'est assez exceptionnel dans ce genre de jugement – les Prud'hommes exigent la réintégration effective des non-licenciés.

Le problème, c'est que l'usine de Soissons, qui appartenait à la société Wolber, filiale du groupe Michelin... n'existe plus. En effet, la fermeture totale du site de Soissons, où étaient fabriqués des pneus

pour cycles, avait été décidé dans le cadre d'un plan de restructuration annoncé en juillet 1999, où Michelin avait annoncé une diminution de 10 % de ses effectifs européens, soit la suppression de 7 500 postes. En quelques mois, les machines récentes avaient été déménagées dans une autre usine Michelin, à New Delhi en Inde, d'autres machines avaient été vendues aux enchères, et l'usine elle-même avait été rasée. En décembre 1999, les 451 salariés de Wolber avaient tous été jetés au chômage.

Mais la justice a considéré que les patrons de Michelin n'avaient pas respecté les règles et la loi en matière de licenciement collectif. Les Prud'hommes de Soissons ont relevé des irrégularités dans la procédure de consultation du comité d'entreprise, l'insuffisance du plan social et l'absence de cause écono-

mique. En conséquence de l'annulation des licenciements, les juges prud'homaux demandent la réintégration matérielle des intéressés, en invitant la société Wolber (qui existe formellement encore) à négocier avec les syndicats, avant la fin de l'année, des modalités de la réintégration des salariés dans des entreprises du groupe Michelin.

Évidemment, le groupe Michelin a encore bien des

possibilités juridiques, appel ou cassation, de ne pas appliquer ce jugement. Et le temps jouera toujours en sa faveur, car bien évidemment, Michelin n'est pas pressé. Ses profits n'ont pas diminué. En revanche, les ex-travailleurs de Wolber n'en peuvent plus d'attendre. Aujourd'hui, deux tiers des licenciés de 1999, d'après la CGT, n'ont toujours pas retrouvé de travail ni les moyens leur per-

mettant de vivre décemment.

Que le tribunal des prud'hommes reconnaisse, leur licenciement étant illégal et totalement injustifié, que leur employeur est toujours leur employeur et doit leur verser leurs salaires est vraiment la moindre des choses.

Mais cela ne dit pas quand ils les toucheront, s'ils les touchent un jour !

Bertrand GORDE

Jospin et les actionnaires de Michelin en 1999

En juillet 1999, le groupe Michelin avait fait deux annonces : de bons résultats financiers, avec un chiffre d'affaires et des bénéfices en augmentation, et une « réorganisation » de sa production, avec 7 500 suppressions d'emplois visant à accroître

sa « productivité ».

La simultanéité des deux annonces avait suscité bien des commentaires, et avait révolté ceux de Michelin et de Wolber. Jospin, qui alors était Premier ministre, n'avait rien trouvé de choquant. Le 13 septembre, il déclarait, questionné sur ce

dossier : « *Il ne faut pas attendre tout de l'État ou du gouvernement* », « *Ce n'est pas par la loi, ce n'est pas par des textes, ce n'est pas par l'administration que l'on va réguler l'économie aujourd'hui* », ajouta-t-il. Des paroles en accord avec ses actes !

• Darty - Olivet (Loiret)

En grève pour les salaires et l'embauche

Samedi 30 octobre et mardi 2 novembre, le magasin Darty d'Olivet, dans le Loiret, a vécu ses premières journées de grève. Depuis plusieurs mois, les conditions de travail se sont nettement dégradées. Les vendeurs ont vu leurs salaires amputés de 20 à 30 % suite à l'application d'un nouveau barème.

Sur des salaires de 1 200 euros, c'est énorme ! Les autres catégories sont payées juste au

Smic et tous, nous réclamons un 13^e mois. D'autre part, le personnel qui part n'est pas remplacé et nous sommes de moins en moins nombreux à faire le travail, aussi bien parmi les secrétaires que parmi les livreurs.

L'arrivée d'un nouveau directeur n'a rien changé à l'ambiance. Il est toujours sur notre dos, nous faisant des réflexions et nous parlant de façon arrogante. Il refuse de

répondre à nos demandes sinon pour nous dire que « nous sommes le pot de terre et lui le pot de fer, et que bien sûr le pot de fer écrase toujours le pot de terre ».

Alors à l'approche des fêtes de Noël, le ras-le-bol a grandi. Nous nous voyons mal continuer à travailler sans embauche et avec des salaires en baisse. Le samedi 30 octobre, à 25 personnes (80 % du personnel), nous avons déployé la banderole « en

grève ». L'ambiance devant le magasin était animée. Les discussions n'ont pas cessé entre nous et aussi avec les clients. Ceux-ci, des travailleurs comme nous bien souvent, étaient attentifs à nos revendications, contents de notre protestation dans un secteur qui n'a pas l'habitude de se mettre en grève. Plus de 500 personnes ont signé une pétition de soutien.

La direction, croyant à une colère passagère, a refusé de

nous rencontrer. Le lundi étant férié, nous nous sommes remis en grève le mardi 2 novembre. Cette fois la direction fut surprise, elle n'avait prévu personne pour nous remplacer. Elle a changé d'attitude et a décidé de négocier. Pour maintenir la pression, nous sommes prêts à remettre cela, surtout que décembre approche et que Darty fait ce mois-là 50 % de son chiffre d'affaires.

Correspondant local

• Magasin Carrefour-Le Merlan (Marseille)

Un militant syndical menacé de licenciement

Mohamed Bedhouche, responsable syndical CGT du magasin Carrefour-Le Merlan à Marseille, est passé lundi 8 novembre devant la cour d'appel d'Aix-en-Provence après avoir été emprisonné pendant deux semaines. Une cinquantaine de militants syndicaux et politiques, d'employés de Carrefour étaient présents devant le tribunal afin de soutenir leur camarade.

Mohamed Bedhouche avait été accusé de subornation de témoin alors qu'il ne demandait à un vigile que de dire la vérité. En tant que responsable syndical, il défendait un salarié licencié parce qu'il était accusé du vol d'une plaque de surgelé détériorée et vendue au personnel à un prix cassé. Cette pratique semblait être admise jusqu'à ce moment par la direction de ce magasin. Mais cette fois, le

vigile, en emploi précaire, était allé déposer plainte encadré de deux responsables du magasin !

Le jugement du tribunal concernant l'appel de Mohamed Bedhouche devrait être rendu le 4 janvier. De lui dépend le maintien à son travail ou son licenciement immédiat. En effet, il travaille dans la sécurité du magasin et la moindre condamnation autoriserait la préfecture à lui

retirer l'agrément, ce qui entraînerait son licenciement immédiat.

La direction locale de Carrefour veut se débarrasser d'un militant. Pour l'instant, l'inspection du Travail s'oppose fermement à ce licenciement et a relevé de nombreuses grossièretés de langage du directeur. Se plaignant d'un militant syndical de Carrefour Clairà à Perpignan, dont il a été également directeur, il aurait aussi

dit qu'il y avait « un gros » qui l'embêtait à Clairà et qu'à Marseille aussi il était embêté par « un gros ».

Un comité de soutien a été constitué. Si le jugement allait contre ce travailleur ayant défendu un de ses camarades, ce serait la porte ouverte à n'importe quel patron voulant se débarrasser des empêcheurs de licenciement sous n'importe quel prétexte.

Correspondant local

• Vatech-JST (Lyon)

Après les licenciements, les heures supplémentaires !

Après avoir supprimé 108 emplois en juillet, la direction de Vatech-JST à Lyon veut faire travailler les compagnons tous les samedis en deux équipes et les jours fériés en trois équipes, jusqu'à la fin de l'année.

Au début de l'année, la direction de cette usine de fabrication de gros transformateurs avait engagé la procédure pour réduire les effectifs d'un quart sous prétexte d'une forte baisse de la charge de travail. C'est ainsi que nous ne sommes plus que 300 salariés. Et même si la majorité des licenciés ont pu partir en pré-retraite amiante ou aux Assedic en attendant la préretraite, il reste près de vingt travailleurs licenciés sans autre solution qu'un cabinet de reclassement qui, pendant neuf mois, doit tenter de leur retrouver un emploi. Sans compter

une demi-douzaine de compagnons, reclassés temporairement dans l'usine grenobloise du groupe Vatech, en attendant eux aussi leur licenciement.

Mais le comble, c'est que la soi-disant sous-charge est devenue sur-charge. Et cela au moins jusqu'en fin d'année car il faut reconstruire pour le Brésil une série de gros transformateurs qui n'ont jamais fonctionné. Ce travail était évidemment prévu depuis plusieurs mois, mais la direction explique que des problèmes techniques d'approvisionnement ont retardé la fabrication. Il faudrait donc maintenant, avec l'effectif réduit que compte désormais l'usine, mettre les bouchées doubles et travailler les samedis et les jours fériés « pour tenir les délais ».

La vingtaine de compagnons qui restent dans l'atelier de montage, et qui sont donc

directement concernés par ces dispositions, sont scandalisés et ne sont pas du tout volontaires pour le travail dans ces conditions, à des horaires aussi exceptionnels. Du coup, plusieurs réunions ont dû être organisées par les cadres et les directeurs pour essayer de motiver les travailleurs en leur disant que c'est la survie de l'entreprise qui est en jeu. Mais ce chantage n'a pas été suffisant pour convaincre, au contraire même, vu la grossièreté du stratagème.

Finalement, et en désespoir de cause, la maîtrise a procédé à un tirage au sort pour établir la liste du travail obligatoire. Mais il n'est vraiment pas sûr que les réveils vont bien fonctionner, aux alentours de 4 heures, les matins de jours fériés.

Correspondant LO

• Longwy (Meurthe-et-Moselle)

Sois chômeur et tais-toi

« Discours négatif sur la France... » C'est ce qu'a osé écrire l'ANPE sur le formulaire annonçant à un chômeur de Longwy qu'il allait être radié deux mois et perdre ainsi deux mois d'indemnités.

Tout cela parce que, lors de tests que l'ANPE fait régulièrement passer aux chômeurs de longue durée, ce chômeur, âgé d'une cinquantaine d'années, victime d'un licenciement, a osé émettre des réserves sur les tests auxquels il était soumis, comportant des questions du genre : « Si vous étiez un animal, une couleur, laquelle seriez-vous ? »

Cela a fait voir rouge à ce demandeur d'emploi qui a dit venir à l'ANPE pour avoir du travail et pas pour répondre à des tests ridicules ! Il ajouta dans la foulée que le problème était plutôt la politique du gouvernement et des patrons

qui suppriment des emplois à tour de bras et que ce n'est pas ce genre de tests qui va lui redonner du boulot vu le chômage qui règne à Longwy.

Alors, crime de lèse-majesté, l'ANPE l'a radié de la liste des demandeurs d'emploi. Avec le motif pour le moins contradictoire : « Recherche d'emploi ; insuffisante vous avez déclaré : cela ne sert à rien, je souhaite qu'on me trouve un emploi... » Le souhait est pourtant logique auprès d'un organisme dont c'est le rôle. Et l'ANPE a conclu par cette perle : « Discours négatif sur la France » qui, si on la comprend bien, se résume donc au patronat et au gouvernement.

En radiant ainsi régulièrement des demandeurs d'emploi, l'ANPE essaye de diminuer les statistiques à défaut de faire reculer le chômage.

Correspondant local

• La Poste

Offensive contre les emplois... des syndicats signent un quitus à la direction !

Lundi 8 novembre, le quotidien économique La tribune rendait public le plan de la direction de La Poste qui voudrait accélérer le processus de restructuration générale de l'entreprise. Le but affiché est d'économiser massivement sur « les frais de personnel », c'est-à-dire les emplois, en remettant en cause également ce qui constitue l'activité des 17 000 bureaux de poste existant dans le pays.

Le président de La Poste, nommé par le gouvernement, Jean-Paul Bailly, a déclaré que le bénéfice de l'entreprise, 202 millions d'euros, était nettement insuffisant. Pour lui cela ne correspond en effet qu'à 1,1 % du chiffre d'affaires qui est de 18 milliards d'euros. Son engagement est qu'en 2007 La Poste doit réaliser « une performance économique comparable à celle des autres compétiteurs ».

Dans la continuité d'une politique entamée depuis des années, La Poste, qui compte près de 315 000 salariés (dont un tiers de non-fonctionnaires), supprime partout des emplois. Pour arriver à rentabiliser au maximum les différentes activités, en vue d'une probable privatisation des secteurs les plus juteux, on assiste à des réorganisations continuelles, qui vont jusqu'à la fermeture de centres de tri, de services financiers et de bureaux de poste. À chaque fois, il s'agit de supprimer le maximum d'emplois possible. Le résultat : des licenciements de CDD, ou même de contractuels en CDI, surtout en province, des conditions de travail aggravées pour tous ceux qui restent et un service de plus en plus défaillant pour les usagers ordinaires. Les entreprises ont droit, elles, à un traitement privilégié.

C'est pour accélérer ce processus que La Poste, sur les injonctions du gouvernement, étudie, en plus de toutes les autres mesures en cours, la déconnection totale des services bancaires et financiers d'une part, et du traitement du courrier d'autre part, avec la création d'une « banque postale », tout cela devant faciliter la suppression du maximum de bureaux de poste et de toute une série de services existants. Encore une fois, le but revendiqué par les dirigeants de La Poste est de diminuer « le poids des charges

de personnel » qui se montent à 11,4 milliards d'euros, soit 63 % du chiffre d'affaires annuel. Et cela sans parler de l'avenir des retraites que les dirigeants de l'entreprise disent ne pas pouvoir supporter à l'avenir, avec le départ annoncé de 100 000 personnes à la retraite d'ici 2012.

C'est ce moment qu'ont

suppressions d'emplois dans l'entreprise, ni même au Courrier, les syndicats vont servir de paravent aux attaques bien réelles, qu'elles soient en cours ou à venir. En fait d'engagements « concrets », en dehors d'une malheureuse prime exceptionnelle de 150 euros, il n'y a rien. Car même l'annonce de la



L'idéal de La Poste : des centres de tri et des bureaux sans personnel et, pourquoi pas... sans courrier !

choisi une partie des syndicats, CGT en tête (premier syndicat de l'entreprise), pour signer avec empressement l'accord proposé par la direction de La Poste sur « la relation sociale au Courrier ». La direction annonce la couleur dans le préambule de son accord : « La Poste connaît aujourd'hui un contexte particulier face auquel elle doit faire des choix difficiles qui engagent son avenir et sa capacité à remplir dans des bonnes conditions ses missions de service public ». Certes, il est donné acte aux syndicats signataires (tous sauf SUD et la CGC), que cet « accord ne constitue pas une approbation » de la politique de La Poste, mais une fois cela dit, « les parties choisissent de travailler ensemble pour définir une nouvelle vision de la relation sociale au Courrier ».

En échange d'une multitude de « chantiers de négociations » sur tout et n'importe quoi, mais pas sur l'essentiel, pas sur les

résorption des emplois à temps partiel imposé n'est envisagée que pour 2007. D'ici là, bien d'autres emplois risquent d'avoir été « résorbés » ! Quant aux CDD, « les indicateurs de suivi du taux et du nombre de CDD seront à disposition des organisations syndicales ». C'est dire !

Ce qui est implicite, mais bien réel à travers cet accord, c'est que les syndicats vont s'occuper à fond de leurs « chantiers » de négociations bidon, au lieu de mettre leur énergie à préparer le personnel à répondre avec succès aux attaques de la direction. Après la SNCF, les dirigeants des syndicats signataires, dont la CGT, ont tenu à faire la démonstration, dans un secteur comme La Poste où ils ont une influence certaine, de leur sens des responsabilités vis-à-vis des directions et du gouvernement.

Paul SOREL

• Hôtel-Dieu (Hospices Civils de Lyon)

Mobilisation du personnel contre l'inertie de la direction

Dans le cadre de la restructuration des Hospices Civils de Lyon (HCL), deux services de l'Hôtel-Dieu de la ville, la réanimation et une partie de la chirurgie, doivent fermer, le premier le 24 décembre et le second dès le 21 novembre. Alors qu'ils estiment que ces fermetures avaient sûrement été étudiées et décidées depuis des mois, les soixante agents concernés n'ont eu connaissance de cette décision que début septembre. Et, ce qui a provoqué leur colère, deux mois après ils ne savent toujours pas ce qu'ils vont devenir.

Depuis le début, une grande méfiance s'est installée vis-à-vis de la direction. Une charte d'accompagnement social a bien été mise en place pour étudier les vœux des agents et leur proposer une mutation. Mais la direction n'a cessé de tergiverser, distillant au compte-gouttes la liste des postes disponibles afin de tenter d'obtenir que la plupart des agents acceptent une mutation à l'hôpital de la Croix-Rousse, établissement faisant partie, comme l'Hôtel-Dieu, du Pôle Nord hospitalier. Pour différentes raisons (éloignement géographique, conditions de travail plus difficiles), ceux-ci, dans leur majorité, n'en veulent pas. Ce que voulaient les agents, c'est la liste complète de tous les postes disponibles, non sur un seul hôpital, mais sur l'ensemble des HCL, afin de pouvoir choisir le plus largement possible leur nouveau poste.

Un comité de vigilance a alors été mis en place début

octobre, pour dénoncer le mépris de la direction vis-à-vis du personnel, faire pression sur elle et exiger la plus grande transparence sur les mutations proposées. Il s'est réuni régulièrement, pratiquement toutes les semaines, avec de cinq à dix participants, rassemblant les vœux des agents, les informant sur leurs droits, éditant un petit journal pour faire le point sur l'évolution de la situation et la porter à la connaissance de tous. Devant les lenteurs répétées de la direction, un rassemblement devant le siège administratif des HCL, avec banderoles et invitation des médias, a été organisé vendredi 5 novembre, ce qui a contraint la direction du Pôle Nord à recevoir le jour même les trente manifestants et à s'engager à rendre les propositions de mutations le mercredi 10 novembre.

Celles et ceux qui se sont organisés avec et autour du comité de vigilance ont appris à juger une direction qui ne parle que de communication, de dialogue et de concertation mais qui, dans les faits, se comporte à l'opposé. Leur mobilisation leur a permis d'accélérer les procédures d'affectation dans leurs nouveaux postes. Et surtout, elle peut servir d'exemple aux agents des autres services de l'hôpital, dont certains vont sans doute subir des restructurations semblables dans les années à venir. Pour l'instant, les agents attendent de pied ferme les réponses de la direction et sont décidés à rester mobilisés s'ils n'obtiennent pas des mutations en accord avec leurs vœux.

Correspondant LO

– Aux tout petits soins –

Les hôpitaux parisiens de l'Assistance publique doivent recruter 1 200 infirmières, car il y a beaucoup de postes vacants.

Cette pénurie est due à la fermeture, il y a quelques années, d'écoles d'infirmières. Et les salaires trop bas ne facilitent pas le recrutement. Alors, une prime est prévue, ainsi que des studios à loyer modéré pour deux ans, afin d'attirer des candidates de province.

Mais une étude de la Caisse régionale d'assurance maladie estime que c'est plus de 7 000 postes de personnel soignant (dont 3 000 infirmières) qui manquent en Ile-de-France. Et à l'échelle du pays, les chiffres sont encore plus forts.

En fait, ce sont tous les hôpitaux publics qu'il faudrait perfuser et mettre en soins intensifs.

• 11 novembre

La barbarie impérialiste n'est pas morte

Quatre-vingt six ans après la signature de l'armistice qui, le 11 novembre 1918, sonna la fin des tueries entre soldats allemands et français, les discours officiels rivalisent d'attitudes étudiées, de réflexion et d'émotion pour commémorer un des plus monstrueux massacres qu'ait connus l'humanité. Mais ceux qui prononcent ces discours, les dirigeants politiques des États européens, sont en réalité les héritiers directs de ceux qui déclenchèrent le conflit. Et ils sont malheureusement toujours capables, l'actualité le prouve régulièrement, d'en déclencher de nouveaux.

Cette Grande Guerre, comme l'Histoire l'a nommée, eut d'abord pour visage celui des tranchées : des kilomètres de boyaux creusés dans le sol, des kilomètres de barbelés, des mitrailleuses, des mines, des pièges. L'assaillant était dans une telle position de faiblesse par rapport au défenseur qu'aucun camp ne pouvait lancer d'offensive d'envergure. Hugo Müller, soldat allemand mort à 24 ans, en 1916, écrivait en octobre 1915 : « Il est des plus intéressants d'étudier la correspondance des Français tués ou prisonniers. Exactement comme chez nous, revient aussi là-bas très souvent la question : Quand cela finira-t-il ? [...] Dans chaque lettre, mère, femme, fiancée, enfants, amis, dont les photographies étaient souvent jointes, espéraient un retour joyeux et prochain, et maintenant ils gisent tous là, morts et à peine enfouis entre les tranchées, et au-dessus d'eux les balles sifflent et les obus chantent leur horrible chant de mort. Tant mieux pour ceux que nous, ou ceux d'en face, avons pu au moins enterrer à peu près décemment, mais encore aujourd'hui il y a des lambeaux de corps humains dans les barbelés. Devant notre tranchée, il y a peu de temps, il y avait encore une main avec une alliance, à quelques mètres de là il y avait un avant-bras dont il ne restera finalement que les os. Que la chair humaine semble bonne pour les rats ! C'est affreux.

Qui ne connaît pas la terreur l'apprend ici... Si la nuit je vais seul par les tranchées et les sapes, ici et là on entend des bruits et à tout moment un soldat noir peut vous sauter à la gorge. Par une nuit d'encre c'est parfois réellement terrifiant ; mais avec le temps je me suis habitué et je suis devenu aussi indifférent que

nos "Landser" (l'équivalent de poilu). La guerre abrutit le cœur et les sentiments ; elle rend l'homme indifférent face à tout ce qui, autrefois, le troublait et l'émouvait. »

De ces poilus, en France, il ne reste aujourd'hui que 15 survivants, tous centenaires. Mais de nombreux textes, lettres, Mémoires, de nombreuses photos et quelques documents filmés peuvent témoigner de la barbarie de cette guerre qui, parmi 42 millions d'hommes engagés, assassina 2 millions d'Allemands, 2 millions de Russes, 1 350 000 Français et habitants des colonies françaises,



86 ans après, la butte de Vauquois, en Argonne, est toujours éventrée par les cratères dus à la guerre des mines (des charges souterraines ont fait disparaître le sommet de la colline). Des milliers de soldats ont péri sur ces quelques hectares.

1 300 000 Autrichiens et Hongrois, 900 000 Britanniques et habitants de l'Empire, 600 000 Italiens, 400 000 Turcs, 350 000 Serbes, 300 000 Roumains, 120 000 Américains, 100 000 Bulgares, 45 000 Belges, 8 000 Portugais, 3 000 Monténégrins, 1 000 Japonais et 200 Luxembourgeois. Au total, plus de 8 600 000 morts, sans compter les disparus. Les populations civiles ne furent pas épargnées par les bombes ni les famines, qui causèrent 800 000 morts en Allemagne, 30 000 en Belgique, un million en Serbie et Autriche-Hongrie, deux millions en Russie et 800 000 en Roumanie.

Le conflit en effet était devenu mondial, avec l'Italie, la Roumanie, la Grèce, le Portugal, la Chine, le Japon et enfin les États-Unis qui s'étaient joints à la France et à l'Angleterre. Pour leur part, la Turquie et la Bulgarie s'étaient rangées du côté de l'Allemagne et de l'Autriche. Les grandes puissances en compétition envoyaient au massacre des millions d'hommes et de femmes, afin de prendre la plus grande part possible dans le partage et le pillage des richesses mondiales.

Lénine écrivait en août 1918 dans sa *Lettre aux ouvriers américains* : « Les brigands de l'impérialisme anglais étaient les plus forts quant au nombre de leurs "esclaves coloniaux". Les capitalistes anglais n'ont pas perdu un pouce des territoires "qui leur appartenaient" (c'est-à-dire qu'ils ont raflés au cours des siècles) ; bien au contraire, ils ont fait main basse sur toutes les colonies allemandes en Afrique, sur la Mésopotamie et la Palestine, ils ont pris la Grèce à la gorge et entrepris de piller la Russie.

Les brigands de l'impérialisme allemand étaient les plus forts quant au degré d'organisa-

tion et à la discipline de "leurs" troupes, mais les plus faibles sous le rapport des colonies. Ils ont perdu toutes leurs colonies, mais ils ont pillé la moitié de l'Europe, étranglé le plus grand nombre de petits pays et de peuples faibles. [...]

Les milliardaires américains étaient peut-être les plus riches de tous et se trouvaient, géographiquement parlant, le plus en sécurité. Ce sont eux qui ont le plus gagné. Ils ont fait de tous les pays, même les plus riches, leurs tributaires. Ils ont raflé des centaines de milliards de dollars. [...]

Si les brigands d'Allemagne ont battu tous les records par la férocité de leurs répressions militaires, les brigands anglais ont battu tous les records, non seulement par le nombre des colonies dont ils se sont saisis, mais aussi par le raffinement de leur abominable hypocrisie. La presse bourgeoise anglo-française et américaine déverse justement à l'heure actuelle, à des millions et des millions d'exemplaires, le mensonge et la calomnie sur la Russie. »

Car après Verdun, après le Chemin-des-Dames, des régiments refusèrent de monter en ligne. En 1917, des mutineries éclatèrent. En Russie, la révolu-

tion commença. Épuisés par la famine, révoltés par la guerre et les conditions dans lesquelles la population, à l'arrière, tentait de survivre, les ouvriers et les paysans russes sous l'uniforme, comme les prolétaires des usines de Petrograd et d'autres grandes villes russes, montèrent à l'assaut du pouvoir, que le tsar puis la bourgeoisie durent céder.

Dans nombre de pays belligérants, les peuples rejetaient la guerre que leurs dirigeants leur imposaient et démasquaient le mensonge patriotique qui tentait de couvrir leur appétit de conquêtes. Malgré les trahisons

des dirigeants des Partis Socialistes, qui presque tous se rangèrent derrière leur bourgeoisie, les ouvriers retrouvèrent, derrière ceux qui étaient restés fidèles à l'internationalisme, le chemin de la lutte de classes. Après l'Empire du Tsar, ce fut le tour du Reich : les mutineries dans la marine de guerre, les grèves ouvrières, les manifestations obligèrent l'état-major et les classes possédantes à signer un armistice, le 11 novembre 1918. En ce même mois de novembre, la révolution ouvrière commença en Allemagne et, n'eût été la criminelle trahison des chefs de la social-démocratie allemande, elle y aurait peut-être aussi vaincu.

Près d'un siècle et un conflit mondial plus tard, la barbarie du capitalisme n'a pas cédé en cruauté, même si à présent la souffrance et la mort des populations sont l'œuvre de technologies dites modernes. Le dernier quart de siècle en témoigne : les guerres où les entraîne la bourgeoisie sur tous les continents ne trouveront de cesse que dans le renversement de l'absurde et sanglant système capitaliste.

Viviane LAFONT

• Désarroi dans les évêchés

Les cathos martyrisés ?

Réélu à la tête des évêques de France, l'archevêque de Bordeaux, Jean-Pierre Ricard, a dit le 4 novembre devant ses collègues son inquiétude pour la liberté religieuse en France. Pour lui, la liberté religieuse, ce n'est pas seulement la liberté de croire et de pratiquer une religion, pour ceux qui font ce choix. C'est pouvoir la faire apparaître « dans l'espace social », et en particulier dans les établissements de l'enseignement public. C'est aussi pouvoir faire pression sur les mœurs de la société, sur ces sujets comme l'avortement ou l'homosexualité, au nom de préceptes vieux de plusieurs siècles, voire de millénaires.

L'Église catholique française, victime de discrimination ? On croit rêver. Ces clochers dans les paysages, ces croix aux carrefours, ces sonneries de cloches, ces processions, ces cardinaux, évêques et archevêques vêtus toute l'année en tenue carnavalesque dans les cérémonies officielles, ce ne serait que des leurres, disons plutôt des visions, couvrant une insidieuse persécution contre l'Église ?

En tout cas, certains de ses représentants ne manquent pas d'air.

Vincent GELAS

Au sommaire de Lutte de Classe N° 83

(septembre-octobre 2004)

France

Le référendum sur la Constitution européenne, faux débats et enjeux véritables.

Haïti

Entre catastrophe naturelle, misère sociale et agissements des bandes armées.

Cyclone Jeanne : phénomène naturel, mais catastrophe annoncée.

L'État de décomposition.

Allemagne

Après six années de gouvernement social-démocrate, un bilan désastreux pour les travailleurs.

Russie

Abcès tchétchène et maladies chroniques de l'État russe.

États-Unis

Un peu de lumière sur l'« armée de l'ombre ».

Tribune de la minorité :

Poutine, l'homme des nouvelles ambitions de la bourgeoisie russe.

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,50 euro